

# **L'École éloignée en réseau**

## ***Étude de cas***

### ***La communauté de Saint-Romain***

**Martine Lorrain-Cayer, étudiante M.Sc.**

**Karl Lussier, étudiant M. Sc.**

**Rapport de recherche**



**VERSION FINALE  
FÉVRIER 2004**

Projet du CEFRIO intitulé : «École éloignée en réseau», réalisé grâce à la participation du ministère de l'Éducation du Québec, du ministère du Développement économique et régional et des commissions scolaires de la Baie-James, de Portneuf et des Sommets.

## Le CEFRIO

est un centre réseau qui regroupe plus de 145 membres universitaires, industriels et gouvernementaux. Sa mission : aider les organisations québécoises à utiliser les technologies de l'information de manière à être plus performantes, plus productives et plus innovatrices. Situé à Québec et à Montréal, le CEFRIO réalise, en partenariat, des projets de recherche et de veille stratégique sur l'appropriation des TIC. Ces projets touchent l'ensemble des secteurs de l'économie québécoise, tant privé que public. Le gouvernement du Québec est son principal partenaire financier.

Les personnes suivantes ont participé à la réalisation de ce rapport :

**Martine Lorrain-Cayer, M.Sc.**

**Karl Lussier, M.Sc.**

Université de Sherbrooke  
2500, boul. de l'Université  
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

En collaboration avec :

**Paul Prévost, Ph.D.**

**Danielle L'Heureux, Ph.D.**

**Chakda Yorn, doctorant**

**Jean-Pierre Bégin, Ph.D.**

**Mélanie Lagacé, M.Sc.**

Université de Sherbrooke



**Bureau à Québec**

900, boul. René-Lévesque Est, bureau 717  
Québec (Québec) G1R 2B5 Canada  
Téléphone : (418) 523-3746  
Télécopieur : (418) 523-2329  
Site Internet : [www.cefrio.qc.ca](http://www.cefrio.qc.ca)

**Bureau à Montréal**

550, rue Sherbrooke Ouest, Tour Ouest  
Bureau 350, Montréal (Québec) H3A 1B9 Canada  
Téléphone : (514) 840-1245  
Télécopieur : (514) 840-1275

## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>11</b>
<b>PREMIER CHAPITRE - LA SYNTHÈSE DU CAS.....</b>	<b>12</b>
1. LA COMMUNAUTÉ.....	12
2. L'ORGANISATION DE LA COMMUNAUTÉ.....	13
2.1 Les acteurs.....	13
2.2 Les institutions.....	14
3. LES CONDITIONS DE SUCCÈS DE LA COLLABORATION.....	15
3.1 Une collaboration éphémère ou structurante?.....	16
<b>DEUXIÈME CHAPITRE - LA COMMUNAUTÉ DE SAINT- ROMAIN.....</b>	<b>18</b>
1. LE PROFIL DE SAINT-ROMAIN.....	18
1.1 Contexte historique et géographique.....	18
1.2 La démographie.....	19
1.3 L'économie et l'emploi.....	20
1.4 Le contexte politique.....	23
1.4.1 Municipal.....	23
1.4.2 Commission scolaire.....	24
1.5 Les conditions et les services sociaux, culturels et communautaires.....	24
1.6 L'environnement de Saint-Romain.....	26
2. LES ACTEURS ET LES INSTITUTIONS.....	26
2.1 Le leadership local.....	27
2.2 Les institutions structurantes.....	30
2.2.1 La municipalité.....	30
2.2.2 Le comité de développement.....	31
2.2.3 Les écoles.....	31
3. LE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-ROMAIN.....	32
3.1 Les débuts du développement à Saint-Romain.....	33

3.2 La consolidation des projets de développement ..... 37

**TROISIÈME CHAPITRE - LES ÉCOLES DE SAINT-ROMAIN ..... 39**

1. L'ÉCOLE DE SAINT-ROMAIN..... 39

1.1 L'historique de l'école..... 39

1.2 Le profil actuel de l'école..... 40

1.3 Les enjeux de l'école..... 41

1.4 L'environnement de l'école..... 43

2. LA MAISON FAMILIALE RURALE (MFR) ..... 45

2.1 L'émergence de la MFR..... 45

2.2 Le profil et le fonctionnement de la MFR..... 47

    2.2.1 La coopérative..... 47

    2.2.2 Un centre de formation professionnelle : la MFR ..... 47

    2.2.3 La clientèle ..... 49

    2.2.4 La formation..... 49

2.3 Les enjeux de la MFR..... 50

2.4 L'environnement ..... 52

**QUATRIÈME CHAPITRE - LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE  
RELATIONS À SAINT-ROMAIN..... 53**

1. L'ÉCOLE PRIMAIRE ET LA MFR ..... 53

1.1 Le début des relations..... 53

1.2 Les relations actuelles..... 54

2. LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ ET LA COMMISSION SCOLAIRE..... 54

2.1 Le début des relations ..... 54

2.2 L'organisation des relations ..... 55

3. L'ÉCOLE PRIMAIRE ET LA COMMUNAUTÉ (PARENTS, INSTITUTIONS LOCALES, ET  
AUTRES ACTEURS) ..... 56

4. LA MAISON FAMILIALE RURALE ET LES COMMUNAUTÉS INTERNATIONALES,  
PROVINCIALES, RÉGIONALES ET LOCALES ..... 57

4.1 Les relations internationales ..... 57

4.2 Les relations régionales et locales ..... 57

4.3 Les retombées de la MFR pour la communauté..... 58

<b>CONCLUSION .....</b>	<b>60</b>
<b>ENTREVUES .....</b>	<b>61</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>62</b>
<b>WEBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>62</b>
<b>Annexe A - Données démographiques de la population de Saint-Romain .....</b>	<b>63</b>
<b>Annexe B - Cartes géographiques et administratives de Saint-Romain .....</b>	<b>74</b>
<b>Annexe C - Graphique de Saint-Romain .....</b>	<b>78</b>
<b>Annexe D - Les listes d'entreprises et d'organismes.....</b>	<b>80</b>
<b>Annexe E - La chronologie des événements de Saint-Romain.....</b>	<b>83</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1- Distances entre Saint-Romain et certains centres urbains .....	18
Tableau 2- Effectifs scolaires de l'école de Saint-Romain .....	42
Tableau 3- Variation des effectifs scolaires entre les années 1998-1999 et 2002-2003 pour les commissions scolaires des Hauts-Cantons et de la Région de Sherbrooke et l'ensemble du Québec .....	44
Tableau 4- Effectifs de la MFR .....	49
ANNEXES	
Tableau 5- Compilation statistique des populations de Saint-Romain et du Québec .....	64
Tableau 6- Les populations du Québec, de l'Estrie, de la MRC Le Granit et de ses municipalités de 1996 et 2001 .....	65
Tableau 7- Composition selon l'âge de la population de Saint-Romain, 2001 .....	66
Tableau 8- Indice de vieillissement* de la population de Saint-Romain, de la MRC Le Granit, de l'Estrie et du Québec en 1996 et 2001 .....	67
Tableau 9- Résumé statistique de la structure sociale, comparatif Saint- Romain, MRC Le Granit, Estrie et Québec pour l'année 2001 .....	67
Tableau 10- Les ménages et les logements, comparatif Saint-Romain, MRC Le Granit, Estrie et Québec, pour l'année 2001 .....	68
Tableau 11- Indicateurs de la population active de Saint-Romain, de la MRC Le Granit, de l'Estrie et du Québec en 1996 et 2001 .....	68
Tableau 12- Statistiques sur la population active expérimentée, année 2001 .....	69
Tableau 13- Revenus et dépenses des familles et des ménages, comparatif Saint-Romain, MRC Le Granit, Estrie et Québec, année 2001 .....	70
Tableau 14- Caractéristiques du territoire en 2001, comparatif des municipalités de la MRC Le Granit, de la MRC Le Granit, de l'Estrie et du Québec .....	71

Tableau 15- Les pourcentages de populations urbaine et rurale pour le Québec, la MRC Le Granit et la ville de Lac-Mégantic, en 2001.....	71
Tableau 16- La scolarité des personnes de 20 à 64 ans à Saint-Romain, en 2001.....	72
Tableau 17- La moyenne de scolarité des personnes de 20 à 64 ans à Saint-Romain, dans la MRC du Granit et au Québec toute population confondue, en 2001. ....	72
Tableau 18- La mobilité de la population de Saint-Romain 1 an et 5 ans auparavant, 2001 .....	73
Tableau 19- Indice de développement de 1996 des municipalités de la MRC du Granit.....	73

## **LISTE DES FIGURES**

Figure 1 : Territoire géographique de la municipalité de Saint-Romain .....	75
Figure 2 : Territoire administratif de la Commission scolaire des Hauts-Cantons.....	76
Figure 3 : Carte des fluctuations de la Commission scolaire des Hauts-Cantons.....	77

## **LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES**

AFEAS	Association féminine d'éducation et d'actions sociales
CA	Conseil d'administration
CAAF	Contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier
CE	Conseil d'établissement
CEFRIO	Centre francophone d'informatisation des organisations
CLD	Centre local de développement
CLSC	Centre local de services communautaires
CS	Commission scolaire
CSHC	Commission scolaire des Hauts-Cantons
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
MFR	Maison familiale rurale
MRC	Municipalité régionale de comté
OPP	Organisme de la participation des parents
OTJ	L'œuvre des terrains de jeux
SFR	Seuil de faible revenu
ZEC	Zone d'exploitation contrôlée

## REMERCIEMENTS

Nous aimerions remercier toutes les personnes qui ont rendu possible cette étude. Un gros merci à la municipalité de Saint-Romain, à l'école primaire, à la Maison familiale rurale ainsi qu'au Comité de développement. Nous voudrions remercier plus particulièrement toutes les personnes qui ont bien voulu échanger avec nous, M. Jean-Luc Fillion, M. Pierre Richard, M. Daniel Lambert du CLD, M. André Campeau, M. Réjean Hallé, M. Christian Bouffard, M. Normand Pelchat, Mme Sylvie Turner, Mme Renée Turcotte, M. Yves Gilbert, Mme Françoise Forest et Mme Suzanne Durivage ainsi que M. Bernard Lacroix de la Commission scolaire des Hauts-Cantons. Merci beaucoup d'avoir participé à cette recherche.

## INTRODUCTION

Dans le cadre de la recherche du CEFRIO, nous avons comme mandat d'analyser la dynamique du village de Saint-Romain ainsi que ses relations avec ses écoles. Le principal objectif est de préciser le rôle de l'école dans le développement de la communauté et illustrer comment la communauté s'est dynamisée afin de travailler avec l'école.

Dans un premier temps, afin de mieux comprendre les complexités de cette relation, nous examinerons les composantes historiques et socio-économiques qui sont les bases identitaires de Saint-Romain. Dans un deuxième temps, nous décrirons qui sont les acteurs de la communauté, à partir du leadership local, afin d'identifier les relations clés et les réseaux au sein du village. À la suite de cette section, nous définirons les institutions structurantes qui sont toutes aussi importantes pour les réseaux de la municipalité et de la communauté. Ensuite, nous verrons comment les projets s'élaborent et se réalisent, c'est-à-dire comment le développement de Saint-Romain s'est façonné au cours des dernières années et quels ont été les moyens pris afin de dynamiser le développement de cette municipalité. Finalement, une attention particulière sera donnée à la relation entre les écoles de Saint-Romain soit, la relation de l'école primaire avec la communauté et la relation de la Maison familiale rurale avec cette même communauté. Nous tenterons alors d'établir le rôle et l'importance de ces écoles dans le développement de la communauté de Saint-Romain.

Tous les éléments qui seront amenés dans ce cas vont nous permettre de mieux comprendre la dynamique de cette communauté et de cerner comment Saint-Romain a élaboré un développement propre à sa communauté et pour ses écoles.

Nous terminerons par une synthèse des données recueillies au cours de cette étude de cas afin de mieux cerner les principaux événements qui ont placé la relation écoles-communauté au centre des préoccupations du développement de la communauté.

## **PREMIER CHAPITRE - LA SYNTHÈSE DU CAS**

### **1. LA COMMUNAUTE**

Historiquement Saint-Romain a toujours été très dynamique; les gens se sont rapidement adaptés aux grands tournants technologiques du siècle dernier. Ils se sont spécialisés dans le transport lorsque la drave s'est terminée, ils ont maintenu leurs écoles lorsque la commission scolaire leur présenta une politique de fermeture; en fait, ils ont su être opportunistes dans les moments importants. En effet, il faut noter que cette petite municipalité n'a qu'un très faible pourcentage de chômage et que les gens de Saint-Romain se sont longuement questionnés sur les stratégies à prendre pour stimuler leur communauté. Par contre, d'autres indicateurs laissent croire qu'il y a tout de même certaines problématiques au niveau social telles une diminution démographique, l'exode des jeunes ou encore le vieillissement de la population.

De plus, on constate qu'un inconvénient intrinsèque à la municipalité de Saint-Romain est son éloignement. Malgré la route d'accès 108 joignant Saint-Romain à Sherbrooke, le village n'est pas considéré comme une municipalité de périphérie. Cela crée une autre problématique au niveau social, puisqu'il est beaucoup plus difficile d'attirer de nouvelles familles dans le village, et ce malgré un nombre important d'emplois disponibles dans la municipalité.

Saint-Romain a ses propres particularités qui distinguent cette municipalité des autres. Entre autres, le caractère et la vision des leaders locaux sont généralement qualifiés d'« exceptionnels ». Plusieurs acteurs, que nous avons eu la chance de rencontrer lors de cette étude, ont fait l'éloge de l'importance de l'implication de toute la communauté dans les projets du village. En fait, leur développement est généralement orienté vers un développement économique; cependant, il reste que l'implication bénévole des gens permet la réalisation d'une multitude d'activités entre autres dans le secteur communautaire et de loisirs.

La communauté de Saint-Romain a vécu un événement déclencheur soit, la menace de fermeture de l'école primaire. Une importante mobilisation s'est organisée afin de maintenir l'école ouverte et de trouver des solutions afin que celle-ci demeure au village. Une prise de conscience s'est effectuée et plusieurs actions furent entreprises à ce moment; ce qui a suscité une prise en charge par la population.

En plus d'un leadership fort et d'une implication hors de l'ordinaire, Saint-Romain possède des infrastructures (institutions structurantes) qui lui donnent un caractère particulier. Ces institutions sont la Maison familiale rurale et le Comité de développement. De part et d'autre, ils réussissent à dynamiser le développement dans la municipalité.

## 2. L'ORGANISATION DE LA COMMUNAUTÉ

### 2.1 Les acteurs

Le leadership est investi par des acteurs préoccupés par l'amélioration des conditions de vie des citoyens de Saint-Romain et ils croient que pour y arriver, ils doivent passer par un développement économique. Le caractère spécial de la communauté de Saint-Romain la distingue des autres municipalités, entre autres par l'importante implication de la population dans les divers secteurs de leur économie.

La force des leaders locaux réside dans l'étroite coordination de leurs stratégies et de leurs actions, dans les affinités de développement des leaders locaux et régionaux, mais aussi dans leurs stratégies de négociation qui permettent de saisir les opportunités. La crédibilité du leadership local est aussi une caractéristique qui distingue Saint-Romain des autres municipalités de la région.

## 2.2 Les institutions

Plusieurs institutions structurent la communauté de Saint-Romain. Les principales sont : le Comité de développement, la municipalité et les écoles. Tout d'abord, le Comité de développement a des fonctions de réflexion et d'élaboration de projets. Il permet la coordination des priorités et des opportunités. D'autre part, la municipalité a des fonctions de gestion des ressources de même que de coordination des actions à entreprendre dans la réalisation des projets. En fait, elle donne les ressources et le suivi nécessaire au comité.

Deux entités jouent un rôle primordial au sein de la communauté de Saint-Romain soit l'école primaire et la Maison familiale rurale (MFR). D'un côté, l'école primaire assure un service éducatif aux enfants ce qui leur permet de développer leur identité, mais elle réalise aussi un nombre important d'activités culturelles et de loisirs dans le village. De l'autre côté, la MFR assure elle aussi un service éducatif mais pour la région de la MRC du Granit. En fait, elle permet le développement d'une relève pour le milieu agricole de la MRC. De plus, la MFR a une fonction qui dépasse ses responsabilités de formation professionnelle. Elle est un levier de développement pour la municipalité et la région de Saint-Romain. Elle génère aussi un apport économique important et fait connaître la région à l'échelle du Québec. Son rôle est d'autant plus important qu'elle attire de nouveaux résidents (nouveaux professeurs) et permet à un nombre important de finissants de demeurer dans la région ou à Saint-Romain une fois leurs études complétées.

La mise en place d'outils de développement (ex. le Comité de développement, la MFR, etc.) sont des exemples de dynamisme local. Toutefois, le tout s'inscrit aussi dans la dynamique régionale puisque Saint-Romain est maintenant un centre de formation alternatif pour la relève agricole.

La MFR est «un outil de développement rural exceptionnel ayant des retombées dans l'ensemble du milieu

local. Ce projet permet d'impliquer les familles et de mobiliser le milieu dans son propre développement. Les agriculteurs deviennent ainsi des acteurs de premier plan au niveau de la formation de leurs jeunes. » (*Lambert*, p.6)

### 3. LES CONDITIONS DE SUCCÈS DE LA COLLABORATION

Le succès d'une collaboration s'évalue par les effets structurants dans le développement des différents partenaires et dans les impacts à moyen et long termes sur le développement de la collectivité. Or, nous avons identifié, avec l'aide des personnes rencontrées, qu'à Saint-Romain, certains facteurs influencent de façon globale ce succès.

D'une part, les dirigeants des écoles et de la municipalité se sont donné des stratégies communes dans leurs projets de collaboration (vision commune de la problématique de la communauté, objets de partenariat répondant à des objectifs communs, etc.).

C'est étroitement lié aux intérêts convergents des leaders locaux et des partenaires socio-économiques. Par exemple, dans le cas du maintien de l'école primaire, on y a vu un moyen de favoriser un milieu de vie attirant pour les travailleurs et les nouvelles familles qui désirent s'installer à Saint-Romain. Pour ce faire, les gens ont utilisé les structures existantes comme outil de développement. Par exemple, le comité de développement, le Conseil d'établissement et l'organisme de participation des parents.

D'autre part, une autre condition de réussite de la collaboration à Saint-Romain est la présence d'agents de liaison aux niveaux local et régional. Cela facilite la coordination, tant au niveau des élus que des leaders faisant partie de différents comités sur le territoire. Cependant, la patience dans la réalisation des projets est une assise afin de parvenir à bien faire les choses. Cela se reflète entre autres, dans les négociations. Selon eux, après s'être donnés des priorités, il faut laisser le temps aux idées de cheminer et d'être appropriées par la communauté.

Le respect des engagements pris dans les ententes, la compréhension des engagements, des responsabilités de chacun, sont le fonctionnement de base de la relation entre la MFR et l'école primaire. La MFR a un protocole d'entente avec la Commission scolaire pour son fonctionnement et, bien entendu, l'école est gérée par la CS. Cependant, l'école primaire et la MFR n'ont pas de protocole d'entente, ni de structure leur permettant de coordonner les activités, les actions conjointes ou simplement le partage des locaux. Il s'agit d'une relation qui est basée sur la bonne volonté de la directrice de l'école et du directeur de la MFR. Cependant, les deux directions semblent préférer ce type de gestion à une bureaucratie trop lourde. Le directeur de la MFR nous expliquait d'ailleurs que si un conflit survenait entre les directions, la Commission scolaire interviendrait pour légiférer.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que les relations entre les différents acteurs sont qualifiées « d'égal à égal ». Par exemple, la C.S. possède un pouvoir indépendant (microgouvernement), par contre, comme le projet de la MFR est innovateur, les structures actuelles de la C.S. n'étaient pas adaptées aux réalités d'un établissement tel que la MFR. Ainsi, un protocole d'entente fut établi entre les deux entités afin qu'ils puissent partager les responsabilités et les pouvoirs dans l'administration et la gestion du Centre de formation. À cause de l'importance de la relation avec la communauté, il était essentiel que la MFR puisse conserver son autonomie, c'est ainsi que la Coopérative de solidarité s'est donné un pouvoir de négociation afin de créer une « relation différente » pour une réalité différente.

### **3.1 Une collaboration éphémère ou structurante?**

La communauté de Saint-Romain ainsi que ses leaders locaux semblent avoir façonné un développement qui reflète la dynamique intrinsèque de la région et de ses besoins. Ils ont su sauvegarder leur école en saisissant une opportunité soit, la venue de la

Maison familiale rurale qui leur permettait aussi de répondre à des priorités de développement de la communauté.

Depuis l'élément déclencheur, des changements importants ont encadré le développement de Saint-Romain. À la suite d'une série d'événements tels que la réflexion sur les priorités, la mobilisation de la communauté pour maintenir l'école primaire, la fondation du Comité de développement; Saint-Romain s'est structuré pour que la communauté tout entière travaille ensemble. Ils ont divisé les champs d'action afin qu'ils profitent et touchent toutes les couches de la population.

Les écoles sont aujourd'hui des leviers de développement structurants pour cette petite communauté. Cependant, les actions des leaders locaux ne se sont pas seulement limitées à ceci. Un motel industriel, un projet de ZEC et de forêt habitée, etc. ont été mis en place, pour ainsi converger vers un développement économique qui répond aux attentes fixées par les diverses institutions. En effet, ils ont vu le lien entre leur vision du développement et leurs écoles : cela est d'ailleurs un vecteur essentiel de l'organisation de la communauté.

Aujourd'hui, l'école primaire n'est plus menacée de fermeture, l'effectif scolaire est à la hausse; la MFR renforce la relève agricole dans la région et il semble qu'il y ait un nombre intéressant de nouveaux arrivants dans la région, ce qui a même un effet positif sur l'exode des jeunes. C'est pourquoi, la dynamique des relations entre les institutions et les acteurs régionaux et locaux semble être bien établie; les objectifs ont été fixés par les différentes parties et répondent aux besoins tant de la communauté immédiate que de ceux de la communauté régionale.

Il reste que malgré les retombées économiques et sociales de l'arrivée de la MFR, l'un de ses principaux enjeux est de répondre à la demande de sa clientèle; c'est pourquoi cette dernière demeure sujette à certains risques.

## DEUXIÈME CHAPITRE - LA COMMUNAUTÉ DE SAINT-ROMAIN

### 1. LE PROFIL DE SAINT-ROMAIN

#### 1.1 Contextes historique et géographique

Saint-Romain est une petite localité agricole située en montagne où l'on peut y admirer des panoramas d'un haut pittoresque. Elle se situe dans la MRC du Granit de la région administrative de l'Estrie à environ 90 km au nord-est de Sherbrooke et à une cinquantaine de kilomètres des frontières américaines. Elle est limitrophe à l'ouest de Saint-Sébastien et au sud par Lambton. (voir annexe B, figure 1)

Saint-Romain est accessible par la route d'accès 108 qui lui donne un achalandage important. De plus, sa configuration géographique lui confère des paysages vallonnés, bordée des rivières Felton et Sauvage ainsi que du Lac St-François. Cette géographie attire chasseurs, pêcheurs et amateurs d'espaces naturels. Le nombre d'habitants par km<sup>2</sup> à Saint-Romain est de 6, deux de moins que la moyenne de la MRC, répartis sur 112 km<sup>2</sup>.

Afin, de situer Saint-Romain sur une échelle des distances, voici un tableau représentant les distances entre Saint-Romain et certains centres urbains du Québec.

Tableau 1-Distances entre Saint-Romain et certains centres urbains

De Saint-Romain à ...	Distance (en km)
Montréal	250
Québec	160
Saint-Georges-de-Beauce	60
Sherbrooke	90
Trois-Rivières	175

Pour ce qui est de son histoire, Saint-Romain est l'un des plus anciens villages de la région. Les premiers colons arrivèrent vers 1844 de la Beauce et de Saint-Anselme. Vers 1854, la paroisse de Saint-Romain-de-Winslow est fondée et se sépare de celle de St-Vital-de-Lambton. Elle fut érigée civilement en 1868. Aussi, il est à noter que ce n'est

qu'en 1962 que seront modifiés la dénomination ainsi que le statut de Winslow Nord pour Saint-Romain. Cependant, le nom de la paroisse (St-Romain-de-Winslow) était l'appellation courante du village pour les Canadiens français catholiques occupant le territoire. En fait, le nom Winslow avait seulement été utilisé pour éviter toute confrontation entre les Canadiens français et les Écossais qui partageaient le territoire. Cependant, les Canadiens français continuaient de parler de Saint-Romain dans un sens civil (tiré du site de la commission de toponymie du Québec).

## 1.2 La démographie

La population de Saint-Romain était de 674 habitants en 2001. Ce nombre est resté relativement stable, légèrement supérieur à ce qu'il était en 1969. C'est au début du 20<sup>e</sup> siècle que nous pouvions dénombrer la population la plus nombreuse de Saint-Romain soit entre 852 et 792 habitants.

Comme nous avons pu le constater, la population de Saint-Romain n'a pas subi de changement drastique dans sa population depuis le début de son histoire. Cependant, on peut remarquer qu'entre 1996 et 2001, Saint-Romain a subi une légère baisse démographique (-1,2 %) comparativement à l'ensemble du territoire de la MRC du Granit ainsi que de l'ensemble du Québec qui eux ont subi une hausse de population. Pour les élus de la municipalité de Saint-Romain et le Comité de développement, une attention particulière est portée aux stratégies pour attirer de nouvelles personnes et de nouvelles familles dans leur village.

En ce qui concerne l'indice de vieillissement pour le présent cas, il a augmenté de 18,1 % entre 1996 et 2001, tandis qu'au Québec cet indice a augmenté de 8,6 % pour la même période (voir annexe A, tableau 8). Cela signifie que la population âgée de 65 ans et plus est en augmentation par rapport à la population de 20 ans et moins. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène, tels que l'exode des jeunes ou encore l'arrivée de personnes retraitées désirant retrouver des paysages bucoliques. L'âge médian de Saint-Romain est d'ailleurs de 40,6 ans.

De plus, lorsque nous analysons la démographie d'une municipalité, nous devons aussi nous pencher sur les données relatives à la scolarité. Certaines personnes nous ont indiqué que la scolarité de Saint-Romain est légèrement supérieure au reste de la MRC du Granit, en ce qui a trait au pourcentage de personnes possédant un diplôme ou certificat d'études collégiales. En effet, 15,12 % de la population de Saint-Romain a poursuivi ses études au niveau collégial, comparativement à 11,8 % dans le reste de la MRC. Cependant, le pourcentage de personnes possédant un diplôme ou certificat d'études universitaires est équivalant tant à Saint-Romain que dans la MRC avec 9,8 %.

Finalement, nous comptons 205 familles dans la municipalité de Saint-Romain et nous dénombrons 270 ménages privés et 270 logements privés qui sont d'ailleurs tous occupés. La majorité de ces logements ont été construits avant 1991 soit, (90,7 %) et leur valeur moyenne s'élève à 67 650 \$ comparativement à la moyenne provinciale qui elle se situe à 110 668 \$, ou même à la moyenne de la MRC qui se situe à 76 368 \$ (voir annexe A, tableau 10). Pour ce qui est de la mobilité de la population de Saint-Romain, entre les années 2000 et 2001, 98,5 % de la population habitait le même endroit tandis qu'entre les années 1996 et 2001, 82,8 % habitait la même adresse. En 2001, 12,24 % des gens recensés habitaient dans un autre territoire au Québec une année auparavant, tandis que ce chiffre passe à 17,18 % pour les gens qui, cinq années auparavant, habitaient un autre territoire au Québec. On remarque donc un pourcentage relativement élevé de sédentarité.

### **1.3 L'économie et l'emploi**

La vie économique de Saint-Romain a presque toujours été liée à l'agriculture et à la forêt. Nombre de fermes, de chantiers, de moulins à scie et à farine ont constitué les premières recettes économiques de la municipalité. Il faut noter qu'il y a même eu de la drave de la rivière Sauvage jusqu'au lac St-François; ce parcours se terminait à East Angus. Cependant, cette profession se termina en 1950, avec l'arrivée des camions transporteurs qui ont permis d'accélérer l'acheminement du bois vers les industries de transformation.

C'est seulement dans les années 1960 que les premières industries de transformations sont venues s'établir dans le village de Saint-Romain. En effet, une première industrie du textile s'installa dans les années 1950, où 25 couturières y travaillaient. Cette nouvelle approche dans le type d'économie pratiquée à Saint-Romain fut le tournant des méthodes de production. Plusieurs spécialisations furent créées suite à ces nouvelles réalités économiques telles que la nécessité du transport des approvisionnements et des produits finis, l'entretien des équipements spécialisés, etc. Saint-Romain a su s'adapter aux changements technologiques qui ont façonné notre siècle. Aujourd'hui, Saint-Romain a un taux de chômage de 0 %, selon le maire, pour sa population active apte à travailler.

En effet, Saint-Romain, s'est doté d'un bon réseau d'entreprises oeuvrant principalement dans les secteurs du bois, du textile, du transport et de l'agriculture. D'ailleurs, la municipalité mise sur la présence d'équipements et d'infrastructures visant à assurer son développement industriel. De plus, l'établissement d'un développement domiciliaire, d'un parc industriel et d'un Comité de développement traduit clairement cette volonté collective de grandir et d'assurer « une qualité de vie enviable ». En 1990, on expliquait l'importance du secteur manufacturier, « Les emplois manufacturiers ont pris une telle importance qu'ils sont primordiaux à l'équilibre économique de 1990 » (Saint-Romain 1865-1990, p. 82). Saint-Romain est un lieu d'accueil et de réalisations, ce village représente plus que jamais un terrain fertile à l'actualisation de projets novateurs. Le projet « forêt habitée » en est une belle preuve. (Site Internet, MRC Granit)

En 1990, la municipalité de Saint-Romain comptait près de 250 emplois et plusieurs de ces emplois étaient occupés par des travailleurs des municipalités environnantes et plusieurs travailleurs de Saint-Romain travaillaient dans ces mêmes municipalités. D'après une étude réalisée en 1991, la mobilité des travailleurs de Saint-Romain pouvait se décrire comme suit : 10 personnes travaillent à Lac-Mégantic, 15 personnes travaillent à St-Sébastien, 70 personnes travaillent à Lambton, 15 personnes travaillent à Stornoway, 100 personnes travaillent à Saint-Romain et 95 d'entre elles

travaillent à domicile. En effet, un nombre important de personnes travaillent à l'extérieur de la municipalité; cependant, il faut aussi noter que 80 personnes provenant de l'extérieur du village travaillent à Saint-Romain. De plus, un très faible pourcentage provient de l'extérieur de la MRC, ce qui favorise par le fait même un développement régional. Une autre donnée statistique notable est que, 31,2 % travaillent à domicile, ce qui est par conséquent fort élevé par rapport à la moyenne régionale (12,9 %).

De plus, le graphique 1 en annexe C nous permet d'identifier le pourcentage relié à chaque secteur d'activités dans la municipalité de Saint-Romain, nous pouvons d'ailleurs constater l'importance du secteur de fabrication et de construction avec 39 %. Vous trouverez la liste des entreprises de Saint-Romain en annexe D.

Par ailleurs, une partie de l'économie de Saint-Romain repose sur une économie qui ne peut être quantifiée soit, le bénévolat. Nous avons pu remarquer que le bénévolat joue un rôle primordial dans l'organisation des activités de loisirs et culturelles du village. La majorité de la population participe sporadiquement aux activités afin d'améliorer la qualité de vie et des activités offertes dans la municipalité. C'est le cas du club de ski de fond, des activités réalisées à l'école, de la bibliothèque municipale, etc. « Les gens du milieu se sont pris en main et ont fait beaucoup de bénévolat » (Saint-Romain 1865-1990, p. 82). En effet, on ne compte aucun emploi lié à ces secteurs mis à part trois restaurateurs et un hôtelier.

Lorsque nous regardons le profil économique d'une municipalité, nous devons aussi prendre note du niveau d'appréciation du développement. Dans le présent cas, l'indice de développement<sup>1</sup> indique que comparativement aux autres municipalités de la région Saint-Romain semble être dans la moyenne avec + 0,94. En fait, si nous prenons la

---

<sup>1</sup> L'indice est composé des sept variables suivantes : le taux d'évolution de la population de la municipalité de 1991 à 1996, le taux de chômage, le rapport entre l'emploi et la population de 15 ans et plus, la proportion du revenu des ménages provenant de paiements de transfert, la proportion de la population à faible revenu, le revenu moyen des ménages et la proportion de la population de 15 ans et plus ayant une scolarité inférieure à une 9e année.

municipalité immédiate de Saint-Romain, Lambton qui elle est à +0,60, l'indice est intéressant. (voir tableau 19, en annexe A)

## **1.4 Le contexte politique**

### *1.4.1 Municipal*

À Saint-Romain, il y a une bonne participation des gens et « on ne se chicane pas », « on a à peu près tous la même idée » des priorités et des projets à réaliser. L'un des conseillers municipaux note qu'à Saint-Romain, il n'y a plus de guerre politique, comme c'était le cas il y a 35-40 ans où l'on se « chicanait » autour des enjeux politiques provinciaux (bleus versus rouges).

Les entrepreneurs de Saint-Romain ne sont pas très « engagés », en ce sens qu'ils appuient le développement, mais ne sont pas des initiateurs ni des rassembleurs pour la communauté. Par contre, ils sont enclins à faire converger leurs intérêts personnels avec ceux de la communauté, comme l'illustre le cas d'une entreprise de transformation qui désirait obtenir de l'eau pour des gicleurs. L'entrepreneur a rencontré le conseil municipal pour en faire la demande. Or, il se trouve que l'entrepreneur en question a été invité à défrayer une partie des coûts pour l'installation de conduites d'eau qui pourront bénéficier à la communauté ou encore faciliter l'implantation de nouvelles entreprises dans la municipalité. C'est donc dire que l'entrepreneur a participé au développement de la communauté indirectement, en alliant ses intérêts personnels aux intérêts de la communauté.

Le conseil municipal est sans nul doute, un lieu de réflexion et de gestion des ressources et du potentiel de la communauté de Saint-Romain. Son rôle est d'assurer une gestion cohérente des demandes et des besoins de la communauté.

### 1.4.2 *Commission scolaire*

La commissaire actuelle de l'école de Saint-Romain travaille dans la région depuis 1992, cependant elle est en poste à Saint-Romain depuis 1998. Elle est d'ailleurs présidente de la Commission scolaire des Hauts-Cantons.

Il est à noter qu'en tant que présidente de la commission scolaire, elle « représente la Commission scolaire des Hauts-Cantons à tous les événements éducatifs régionaux et participe à différentes tables régionales comme représentante de l'éducation. » Aux niveaux régional et provincial, elle participe « à toutes les réunions provinciales de la Fédération des commissions scolaires du Québec ainsi qu'à tous les congrès. En plus, elle est membre du Conseil général de la F.C.S.Q. ».

## **1.5 Les conditions et les services sociaux, culturels et communautaires**

La vie sociale et communautaire de Saint-Romain a beaucoup d'importance pour les gens du village. En 1950, un comité officiel de loisirs fut inauguré dans la municipalité. L'une des premières actions du comité fut d'installer une patinoire extérieure pour permettre aux gens de Saint-Romain et des alentours de profiter des joies de l'hiver. En 1965, un premier comité de OTJ (L'œuvre des terrains de jeux) fut mis en place. Il acheta le terrain de M. Gérard Arguin, grâce à un don généreux de 2000 \$ du comité du Centenaire. À l'été 1966, grâce aux dons et aux corvées, ils ont réussi à construire un chalet qui servira de centre récréatif pour la municipalité (Saint-Romain 1865-1990, p. 84).

Plusieurs autres organismes à volet culturel, social ou communautaire évoluent dans le milieu de Saint-Romain : le Cercle des fermières, le Club de l'âge d'or, l'A.F.E.A.S., le Club de motoneige, le Club de ski de randonnée, le Club de hockey de Saint-Romain, les Chevaliers de Colomb, le Club de lions, la Brigade de l'Ambulance Saint-Jean, le Club de conservation de la faune et les Samaritains de Saint-Romain. Dans le même ordre d'idée, de nombreuses activités annuelles animent la municipalité au cours

de l'année, telles que la fête de la Saint-Jean-Baptiste et la journée Volley Pop qui est commanditée par la Caisse populaire de Saint-Romain. Aussi, divers tournois sont organisés, allant des compétitions de fer aux tournois de cartes pour les aînés.

Plusieurs autres aspects de la vie communautaire à Saint-Romain sont à considérer. La bibliothèque municipale est certainement un service considérable pour la communauté; elle leur permet d'avoir accès à un nombre important de livres et permet à plusieurs groupes de se rencontrer. Cependant, l'école primaire est certainement l'une des institutions qui réalise un nombre important d'activités ce qui nécessite l'engagement du milieu dans les processus de réalisation. Comparativement à d'autres écoles, l'implication des parents et de certains citoyens est notable. C'est d'ailleurs dans cette optique que nous pourrions analyser les différentes relations entre les acteurs du milieu en lien avec l'école.

Aussi, pour la première fois cette année, un service de garde sera mis en place. Ce nouveau service est offert conjointement par l'école et la municipalité. En effet, la municipalité de Saint-Romain a prêté les locaux de l'OTJ afin de donner aux jeunes un espace supervisé après les cours. De plus, ce nouveau service permet de conserver une partie de la population à Saint-Romain. En effet, à cause d'un conflit d'horaire, de nombreuses familles se voyaient dans l'obligation de déménager dans des municipalités où les écoles offraient ce service.

Finalement, le bénévolat est, sans nul doute, essentiel à la réalisation d'activités dans le secteur communautaire, social et culturel. En fait, sans le bénévolat la majorité des activités de loisirs et culturelles de Saint-Romain ne pourraient avoir lieu. Une dynamique particulière anime le village et l'implication de toutes les générations permet de développer un milieu de vie agréable avec un maximum de services.

## 1.6 L'environnement de Saint-Romain

La MRC du Granit regroupe 20 municipalités. Lac-Mégantic en est le principal centre de services. Ces municipalités partagent une grande diversité d'activités socio-économiques axées sur le secteur agricole, forestier, manufacturier, les commerces et les services, incluant le tourisme. La population totale de la MRC est de 21 830 personnes.

Saint-Romain possède de bonnes relations au niveau régional. Plusieurs acteurs de la municipalité sont aussi présents à la MRC, au CLD et aux autres principales institutions du territoire. De plus, Saint-Romain est reconnu pour son dynamisme :

« Un développement soutenu et dynamique caractérise en effet la région, marquée par un fort esprit d'entrepreneurship. Ce dynamisme se reflète entre autres par un très faible taux de chômage qui varie depuis 1998 aux alentours de 4 %. La population augmente et considérant l'expansion actuelle des entreprises, on évalue que cette croissance se poursuivra au cours des prochaines années avec la création de 1000 emplois manufacturiers et 1000 emplois indirects. » (Site Internet du CLD)

La communauté de Saint-Romain, dans tous ces aspects, possède un réseautage important tant au niveau régional que provincial. La mise en place du comité et la venue de la MFR ont favorisé la création de réseaux dans des milieux d'action diversifiés :

« Le milieu rural de la MRC du Granit offre diverses possibilités de développement. On y trouve de grandes superficies occupées par la forêt et l'agriculture ainsi que plusieurs lacs qui offrent un bon potentiel pour la villégiature et les activités récréatives. À cela s'ajoutent des territoires d'intérêt à préserver et à mettre en valeur soit pour leur potentiel faunique, environnemental, historique et scénique. » (Site Internet du CLD)

## 2. LES ACTEURS ET LES INSTITUTIONS

Nous avons constaté lors de nos lectures et de nos entrevues que les acteurs jouent un rôle déterminant dans le développement d'une communauté. Plusieurs caractéristiques peuvent définir un acteur. Nous nous pencherons sur le leadership qu'exercent ces acteurs au sein de leur communauté. Dans le présent cas, nous avons tenté de faire ressortir le leadership local soit, l'ensemble des acteurs qui influencent par leurs idées et par leur

vision de ce que peut être Saint-Romain à court, moyen ou long terme. Par contre, il faut noter qu'il est possible que certains leaders aient été omis. Cependant, leur importance est vitale dans le développement de leur communauté.

Ensuite, nous analyserons les institutions structurantes de Saint-Romain. Les institutions structurantes sont celles qui peuvent influencer de par la place qu'elles ont dans la communauté. Bien sûr, il faut aussi se rappeler que ces institutions sont composées d'acteurs qui se regroupent dans un but commun. C'est pourquoi, nous avons choisi de séparer le leadership local, des institutions structurantes puisque les deux agissent de manière différente sur le développement de la communauté, mais que les deux sont intimement liés puisque les institutions sont composées des acteurs en question.

## **2.1 Le leadership local**

Nous avons eu la chance de rencontrer plusieurs leaders qui composent la communauté de Saint-Romain. Ces acteurs ont permis de faire avancer le développement de leur collectivité par leurs actions et leur vision et en travaillant ensemble à la réalisation de projets. Certains de ces acteurs ont occupé des postes clés au sein de différents organismes, ce qui a permis de lancer et de mener à terme des projets.

L'une des personnes que nous avons rencontrées est le président du Comité de développement de Saint-Romain. Plusieurs projets ont été portés par lui et les autres membres du Comité de développement, tels que l'élaboration du parc industriel et la venue de la MFR (Maison familiale rurale) dans le village de Saint-Romain. En fait, il est perçu par ses pairs comme étant une personne qui sait trouver les appuis nécessaires à la réalisation de divers projets. Il a aussi su impliquer et mobiliser les gens du milieu lorsqu'en 1995 l'école primaire de Saint-Romain a fait face à une menace de fermeture. C'est grâce à son travail et celui du Comité de développement qu'ils ont développé et mis en œuvre des solutions afin de conserver leur école.

Un autre acteur fortement engagé dans la communauté siège au conseil municipal. Lorsqu'il a réalisé quelques années auparavant que le seul moyen de pouvoir faire valoir ses idées passait par une implication directe dans le village tant au niveau municipal qu'au niveau communautaire et social, ce citoyen a fait le choix de s'investir. Il a décidé de s'impliquer et de ne plus être victime de la décision des autres : « Je vais m'impliquer pour être un décideur ». Il s'est donc engagé au sein du conseil de ville vers 1998 et ne faisait donc pas encore partie du Comité de développement. Il s'est joint à ce groupe qu'à la fin de 2002.

De plus, cette personne est impliquée dans divers comités, tels que ceux des maîtres de stage de la MFR (il en est le principal acteur), du Conseil d'établissement de la MFR, du Comité de développement, de la Coopérative de solidarité de la MFR et de la Caisse populaire. Finalement, il travaille comme agriculteur puisqu'il possède une ferme laitière à Saint-Romain.

Il semble que toute l'attention de ce conseiller se porte sur le maintien des services existants ainsi que sur le développement de la municipalité de Saint-Romain afin qu'elle soit plus visible tant au niveau régional qu'au niveau provincial. À cet effet, il nous explique qu'il faut essayer de trouver des solutions pour aider le développement résidentiel et l'économie de la « place ». Cependant, il nous explique aussi que la tâche est ardue puisque les gens préfèrent habiter dans les milieux plus urbains comme Mégantic et Disraeli et ce, « même s'il y a des jobs au village ».

Un autre leader local est sans nul doute le maire de Saint-Romain. Il est reconnu pour son ouverture d'esprit et pour laisser la place aux initiatives. Selon monsieur le Maire, le travail du conseil municipal consiste à gérer et à appliquer les règles et les lois qui régissent une municipalité. Il nous explique que la municipalité ne doit pas mettre « des bâtons dans les roues », mais plutôt trouver des moyens permettant à la communauté de s'épanouir par des projets qui amélioreront la qualité des services offerts. D'ailleurs, il croit qu'une bonne communication entre les différentes institutions de la

municipalité est essentielle à la réalisation de projets. C'est pourquoi il offre une large tribune au Comité de développement.

Le dirigeant municipal croit que la municipalité doit fournir un support financier et être à l'écoute des nouvelles idées et des besoins de la communauté. Il nous informait que la municipalité de Saint-Romain a une certaine philosophie de patience dans son développement, c'est-à-dire qu'elle évite de se surendetter. C'est le cas avec le projet d'égout et d'aqueduc réalisé en 1988, le maire nous explique qu'à l'échéance des paiements la municipalité aura plus de latitude pour d'autres projets. Toutefois, le maire nous explique qu'il ne faut pas rester tacite puisque « plus on fonce plus on a de chance de se développer ! ». Les difficultés de développement à Saint-Romain sont étroitement liées à la compétition entre les municipalités. Le maire cite en exemple « la mentalité est de magasiner en ville ». Il faut, selon ce leader, avoir une vision à long terme afin d'éduquer les gens à l'achat chez soi dans le but de maintenir le plus de services possibles dans la communauté.

Une autre personne que nous avons eu la chance de rencontrer est le maire suppléant, qui est natif de Saint-Romain. En plus d'être conseiller municipal depuis 2000 et maire suppléant depuis 2002, il est président de la ZEC, président du Club de ski de fond et président de l'Association de chasse et pêche. Il est maintenant à la retraite depuis 2001. Il affirme apprécier la retraite, car « ça donne le temps de s'impliquer davantage dans la communauté ».

Ce leader est fort important dans le leadership local de Saint-Romain puisqu'il possède une grande influence liée à son implication dans différentes institutions du village. Il participe à un nombre important d'activités et croit aussi qu'il importe de s'investir si l'on veut améliorer la qualité des services dans une communauté.

Comme les autres acteurs, il mise sur un développement à long terme de Saint-Romain, sur la création d'emplois pour attirer des résidents, car cela apporte un plus grand pouvoir de taxation à la municipalité et donc, une plus grande marge de manœuvre

pour développer. D'ailleurs, il croit que le président du Comité de développement est un leader qui travaille dans cette direction.

Un autre acteur important préside la coopérative de solidarité formée pour la gestion de la Maison familiale rurale<sup>2</sup>. Cette coopérative joue d'ailleurs un rôle important de réflexion sur le développement de Saint-Romain et sur les liens que doit créer une école secondaire dans une petite municipalité telle que Saint-Romain. Pour le président de la coopérative de solidarité, la MFR ne peut s'établir dans une municipalité si celle-ci est en désaccord avec ce type d'établissement puisqu'elle a besoin du soutien de la communauté pour arriver à ses objectifs de développement de la relève et ainsi donner une formation significative à des jeunes qui ont des difficultés d'apprentissage à l'école régulière.

## **2.2 Les institutions structurantes**

### *2.2.1 La municipalité*

Le rôle de la municipalité de Saint-Romain n'est pas à négliger. En effet, le commissaire agroforestier du CLD nous expliquait comment Saint-Romain se distingue par une cohésion particulière entre les différents acteurs tant au niveau des élus locaux que par la mise en place de leur Comité de développement. « Il est à noter que le conseil municipal de Saint-Romain est très dynamique comparativement à d'autres villages de la MRC du Granit ». Il nous explique que « ce qui est bien à Saint-Romain, est que les acteurs se complètent et ne se chevauchent pas dans leur champ d'action, c'est-à-dire, que la municipalité est là pour administrer les biens (ex. infrastructures) tandis que le Comité de développement voit justement au développement du territoire. Le fait que les acteurs comprennent le rôle de chacun est essentiel dans la création d'une synergie dynamique, créative et surtout au niveau de la mobilisation dans une communauté ».

---

<sup>2</sup> Le concept de Maison familiale rurale (MFR) est approfondi dans la section « écoles de Saint-Romain ».

Le maire nous disait que pour obtenir des appuis pour la mise en oeuvre de projets il faut s'assurer de consulter la population, de manière généralement informelle, en s'informant auprès de « ceux qui jasant » et, par la suite, de façon plus formelle en affichant les nouveaux projets à l'église et à la mairie selon leurs règlements municipaux. Il nous explique que cela a facilité le consensus entre les citoyens tout en permettant à la municipalité de s'assurer que « tout le monde est d'accord avec les choix de la municipalité ».

### *2.2.2 Le Comité de développement*

Le rôle du Comité de développement de Saint-Romain est aussi l'un des plus importants de la communauté. Le comité est l'institution structurante qui constitue un lieu où les acteurs peuvent se réunir pour partager leur réflexion. Plusieurs leaders locaux siègent au sein de cette institution, ils sont à l'affût des différents enjeux auxquels sont confrontées la municipalité et la communauté de Saint-Romain. En fait, c'est à partir des réflexions et de la formulation de priorités que la majorité des projets sont déployés puisque le comité permet une cohérence au niveau des actions et voit à la gestion de ces divers projets. Le Comité de développement est financé par la municipalité de Saint-Romain et est, par conséquent, étroitement lié à celle-ci. Ce lien permet d'agir ensemble tout en laissant une latitude de pensée et d'action de part et d'autre. Le Comité de développement fut une initiative de la communauté et que la municipalité a tout simplement appuyé l'élaboration de ce groupe en leur fournissant un local et un petit budget annuel. Ce comité est lié à la municipalité car un conseiller de la ville y siège en permanence.

*Le Comité de développement regroupe des personnes des milieux municipaux, des affaires et des citoyens qui ont à cœur le développement de leur milieu et qui cherchent à impliquer toute la population dans la prise en main de son développement local. (Comité de développement de Saint-Romain)*

Il existe deux autres institutions structurantes pour la municipalité de Saint-Romain : ses écoles. Effectivement, Saint-Romain accueille, depuis 2000, la MFR qui a

permis de sauver leur école primaire. Maintenant, les deux écoles se partagent le bâtiment de l'école primaire qui a été adapté à cette fin. Les écoles de Saint-Romain sont des institutions structurantes car elles sont au centre des priorités de développement et sont utilisées dans cette optique.

De plus, les écoles encouragent la population de Saint-Romain à faire partie intégrante du processus d'éducation des enfants du primaire et du secondaire. Elles permettent aux gens de Saint-Romain de se mobiliser et de travailler ensemble afin d'assurer la meilleure qualité de l'enseignement et un bon dynamisme dans l'école. D'ailleurs, l'école a toujours été perçue comme une institution vitale pour ce village. Une grande préoccupation provient du fait que l'école est considérée comme le noyau du village. Ainsi, s'il n'y a pas d'école il sera impossible d'attirer de nouvelles familles dans la communauté. Ce qui entraînera le vieillissement de la population. De plus, la présence de l'école secondaire (la MFR) a redynamisé le tissu puisqu'elle a permis l'embauche de nouveaux professeurs qui sont venus s'établir dans le village et qu'elle a fait connaître Saint-Romain à l'échelle du Québec.

Bien sûr, il reste encore du travail à faire, mais une synergie semble s'être instaurée entre la communauté de Saint-Romain et la MFR. Selon le président de la coopérative de solidarité, la municipalité est à l'écoute des demandes de la MFR et travaille de concert avec elle dans le développement de la relève agricole.

*Parmi les acteurs du développement, il y a bien entendu l'école primaire et la Maison familiale rurale. Ces institutions jouent un rôle déterminant dans le développement socio-économique de la communauté.*

### 3. LE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-ROMAIN

Le profil quantitatif présenté en première partie nous permet d'apprécier l'état actuel de la situation du développement à Saint-Romain. Toutefois, suite aux entrevues

réalisées avec les acteurs de la communauté et de son entourage, il est intéressant d'apporter des informations supplémentaires, qualitatives, de manière à enrichir ce profil et mettre en lumière la dynamique qui a permis de réaliser des actions de développement. Afin de faciliter la compréhension de cette dynamique à Saint-Romain, nous présentons la démarche de manière chronologique (un tableau synthèse est présenté à l'annexe E).

### **3.1 Les débuts du développement à Saint-Romain**

Jusqu'au milieu des années 1990, la population de Saint-Romain comptait sur les institutions traditionnelles pour réaliser des activités de développement; les entreprises privées investissaient dans des projets d'expansion ou autres, et la municipalité collaborait, entre autres, à la réalisation d'aqueducs et d'égouts. Toutefois, sous le vent du changement qui venait de l'extérieur de la communauté, la population de Saint-Romain a décidé de s'impliquer davantage dans le développement. Le président du comité de développement nous raconte que c'est « suite au visionnement (SIC) d'une vidéo des Caisses populaires sur le rôle des municipalités dans le développement, que j'ai compris que Saint-Romain devait faire quelque chose ». Il décida en 1995-1996, à titre de conseiller municipal, de relever le défi de mettre en place un Comité de développement. C'est d'ailleurs à ce moment que la tenue d'un brunch-discussion permit de réunir les différents acteurs de la région afin qu'ils puissent réfléchir sur le développement de la région du Granit. À la suite de cette rencontre sept priorités ont alors été identifiées :

- Formation de la main-d'œuvre
- Diversification de la structure industrielle
- Compétitivité des entreprises
- Consolidation de la structure et des mécanismes de support et de développement
- Valorisation et maintien de la qualité du milieu et des ressources naturelles
- Renforcement du tissu social
- Transport et communications

Il y avait donc du matériel pour débiter la réflexion. Toutefois à cette époque, la question était de savoir si la municipalité était le meilleur outil pour développer, car le cadre juridico-administratif paraissait très contraignant. Cependant, un changement à la

mairie suscita de nouvelles alliances au sein de la communauté. Le comité de développement allait devenir l'instance conseil de la municipalité ainsi qu'un outil de développement privilégié.

Les priorités régionales de développement étaient un bon début pour réfléchir sur les actions à entreprendre. Cependant, Saint-Romain avait des spécificités dont il fallait tenir compte. C'est pour cette raison qu'un diagnostic a été réalisé en 1996, en collaboration avec le CLD, dans le but de préciser les objets du développement de Saint-Romain. De façon concrète, lors des réunions de départ, les membres du comité se demandaient : *par où commencer, comment faire et quoi faire pour accélérer le développement du milieu?* À la suite d'une analyse des ressources du milieu et des enjeux<sup>3</sup>, les propositions de ce diagnostic ont porté sur deux types de réponse : l'emploi et les conditions qui favorisent le maintien et le développement de l'emploi.

Le comité suggérait que des emplois soient créés dans l'industrie touristique, dans le secteur industriel (scierie et bois œuvré), dans le secteur manufacturier (support aux entreprises en place) et dans le domaine du recyclage.

Les conditions à mettre en place pour le maintien et le développement de l'emploi étaient celles-ci:

- La mise en place d'un programme favorisant la construction domiciliaire dans des espaces assez grands (80x100) et tranquilles;
- L'installation d'affiches annonçant les entreprises du milieu
- La promotion de l'industrie touristique (Parc Frontenac et Lac Saint-François)

---

<sup>3</sup> Quatre comités ont été formés : 1) données géographiques et infrastructures existantes, données démographiques et services publics, portrait de l'activité / immeubles et terrains à vendre, environnement externe. Des statistiques ont été compilées à partir des données régionales disponibles. De plus, des questionnaires ont été remplis par 16 jeunes représentants la relève de Saint-Romain (sur 50 questionnaires envoyés) et 18 autres questionnaires ont été remplis par 18 entreprises de la communauté (sur 42 questionnaires envoyés). Le but de la consultation auprès des jeunes était de prendre connaissance des domaines dans lesquels ils ont étudié ou étudieront dans le but de les recommander aux entreprises d'ici qui ont besoin de main-d'œuvre spécialisée. De plus, il s'agissait de savoir si ces jeunes avaient comme projet de s'installer à Saint-Romain pour pratiquer leur métier. Pour finir, le sondage auprès des jeunes servait à avoir un point de vue sur leurs idées en ce qui a trait au développement du milieu. Le sondage auprès des entreprises avait pour but de connaître la dynamique commerciale, les besoins liés au développement et les intentions de développement des entreprises dans le milieu, à court, moyen et long terme.

- L'accès à de la formation (sylviculture, pisciculture, restauration-hôtellerie, informatique, administration, etc.)
- L'implication de toute la population du milieu et le partenariat des organismes
- L'ouverture d'un parc industriel
- L'ouverture d'un motel industriel
- Le partenariat

Or, depuis la création du Comité de développement, plusieurs activités et plusieurs projets ont été identifiés, planifiés et réalisés dans la communauté, cette dernière étant de près ou de loin influencée par ce même comité. Parmi les plus importants, nous retrouvons la publication régulière d'un bulletin d'information sur le développement à Saint-Romain; la mise sur pied, en plusieurs étapes, d'une forêt habitée et d'une ZEC (zone d'exploitation contrôlée); la construction d'un motel industriel; la mise en place d'un Rallye maison afin de financer le parc industriel; l'étude et la relance du Club de ski de fond; le projet de forêt-école et bien entendu la sauvegarde de l'école primaire.

Le bulletin l'*Entre Nous*, avec son slogan « S'unir pour bâtir », diffuse de l'information sous des rubriques qui s'adaptent selon les grands projets en cours de réalisation ou ceux qui l'ont déjà été. De plus, il diffuse de l'information portant sur la MFR et l'école primaire, sur les différentes activités des organismes communautaires ou encore sur les entreprises de la municipalité.

La ZEC couvre un territoire d'environ 2000 hectares (soit environ 20 km<sup>2</sup>) et est complètement située sur les terres publiques de la forêt habitée de Saint-Romain. Cette forêt habitée compte des fosses à truites aménagées le long de la rivière Felton, des sentiers, et un territoire de chasse aménagé. La forêt habitée et la ZEC sont deux outils de développement socio-économique qui permettent la mise en valeur des ressources du territoire et, par le fait même, la création d'une activité commerciale (Richard, *Entre Nous*, vol. 6 no.3). De plus, cela contribue à améliorer la qualité de vie de la population locale et régionale, et à la prise en charge de ces ressources par la communauté locale (Boulangier, *Entre Nous*, vol.6 n<sup>o</sup>.2, 2001, p.1).

À l'été 2000, la communauté de Saint-Romain a procédé à la construction d'un motel industriel, dans le parc industriel (0,12 km<sup>2</sup>) de la municipalité. Il s'agissait d'une volonté du milieu.

L'école primaire, quant à elle, a connu entre 1997 et 2000 deux menaces de fermeture qui ont exigé que la communauté se prenne en main. Ce sont quelques leaders locaux qui ont, dans un premier temps, négocié une entente pour maintenir l'école. À ce moment, la municipalité, aidée d'une entreprise locale, s'est chargée de la conciergerie et du déneigement des lieux. Ces mêmes leaders locaux ont entrepris d'accueillir la Maison familiale rurale et ont permis d'assurer le maintien de l'école.

L'achat du terrain pour la construction du motel industriel a été rendu possible grâce à la mise sur pied d'un Rallye maison. C'est lors d'une rencontre du Comité de développement, qui avait pour but de trouver une solution au financement du parc industriel, qu'une citoyenne et membre du comité s'engagea, bénévolement, à entreprendre une telle levée de fonds. Ce fut un succès puisqu'elle réussit à recueillir les 10 000 \$ nécessaires pour l'achat du terrain. D'ailleurs, cette activité est encore réalisée périodiquement, ce qui permet de financer d'autres projets dans la communauté de Saint-Romain.

En 1975, quelques adeptes du ski de randonnée fondent le Club qui connaît un déclin dans les années 1980 pour ensuite renaître à la fin des années 1990 avec l'implication de l'un des conseillers municipaux. Ce dernier réussit à impliquer plusieurs bénévoles dans la réalisation des sentiers et l'entretien. Aujourd'hui le Club connaît un vif succès et contribue à attirer des gens de partout au Québec. Les bénévoles et les autres citoyens sont fiers de cette organisation et vont même jusqu'à « acheter une carte de membre même s'ils ne pratiquent plus ce sport ! ».

Le projet forêt-école consiste en « l'aménagement d'une érablière qui combinera des équipements de production de sirop et des installations d'enseignement. L'érablière aura pour vocation première la formation des étudiants en acériculture de la MFR et du

Centre de formation Le Granit » (Entre nous, vol. 8, n°1, juin 2003, p.1). Il s'agit d'un projet qui est réalisé conjointement entre le CLD du Granit, la MFR et la commission scolaire. Ces différents partenaires sont également en processus de négociation avec les détenteurs de Contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) dans le but de partager le territoire.

Selon certains acteurs, il ne semble pas y avoir eu de crise majeure dans la communauté. Il apparaît plutôt que le développement ait été une question d'« opportunités ». Cette analyse porte principalement sur le développement économique, mais il semble que la dimension sociale de Saint-Romain ait connu certaines difficultés. De ce fait, lorsque l'on scrute le développement social de Saint-Romain, on observe que les années 1995-1996 ont confronté la communauté à une crise soit, la menace de fermeture de l'école primaire. Cette question sera abordée.

### **3.2 La consolidation des projets de développement**

En guise de bilan des activités de l'année 2000, le président du Comité de développement écrivait :

« Le Comité de développement de Saint-Romain a accompli beaucoup mieux et beaucoup plus que ce qu'il avait prévu pour cette année et ce, grâce à votre participation, à l'engagement de la municipalité, à l'apport de la Caisse populaire, aux revenus du Rallye maison et à l'heureuse initiative de la Maison familiale rurale. Nous connaissons les résultats de nos actions et de notre engagement collectif pour notre milieu et pour l'avenir de notre communauté : démarrage du Parc industriel, construction de la MFR, venu de quelques nouvelles familles qui semblent apprécier notre qualité de vie. En cette fin d'année, il est réconfortant de constater que les gens de Saint-Romain ont repris en main leur destinée, que la collaboration est à l'ordre du jour de toutes les réunions, que les initiatives de chacun se prennent dans le respect de tous, bref que la vie de notre milieu est de plus en plus riche à tous les points de vue. » (Entre nous, vol.5 no.3, 20 décembre 2000)

Le commissaire agroforestier nous expliquait comment ce comité a, en effet, créé une dynamique particulière de développement dans la communauté. Contrairement à d'autres municipalités environnantes, le comité de Saint-Romain bénéficie d'une certaine indépendance vis-à-vis le conseil municipal. Le conseil municipal est là pour gérer les

biens tandis que le comité voit au développement. La compréhension du rôle de chacun est essentielle dans la création d'une synergie dynamique, créative et surtout mobilisante pour l'ensemble de la communauté.

*Le fait que les acteurs (conseil municipal et Comité de développement) comprennent le rôle de chacun est essentiel dans la création d'une synergie dynamique, créative et surtout mobilisante pour l'ensemble de la communauté. (Commissaire Agroforestier, CLD du Granit)*

## TROISIÈME CHAPITRE - LES ÉCOLES DE SAINT-ROMAIN

### 1. L'ÉCOLE DE SAINT-ROMAIN

#### 1.1 L'historique de l'école

À Saint-Romain la classe fut d'abord donnée dans la maison de Laurent Bélanger en 1877. La première école de Saint-Romain a vu le jour en 1900 et s'appelait alors l'école du Grand Cordon. L'éducation des enfants était, à ce moment, confiée à des laïques, souvent aux jeunes femmes de la région. Ensuite, pour les besoins d'une population grandissante, des écoles de rang furent construites. En 1915, les sœurs de la communauté des filles de la charité du Sacré-Cœur de Jésus arrivèrent dans le village de Saint-Romain et partagèrent la tâche de l'enseignement avec les laïques. Elles quittèrent le village en 1975, seulement 3 ans après la fusion de la Commission scolaire de Saint-Romain avec celle du Lac-Mégantic. Depuis leur départ, l'enseignement des enfants de Saint-Romain est prodigué par des laïques uniquement.

Pour ce qui est de l'implication des parents, il semble qu'à Saint-Romain cette préoccupation ait toujours été présente. D'une part, parce qu'au début du siècle, l'école était « l'affaire » de la communauté puisqu'il fallait trouver un local où enseigner et ce fut dans une maison privée. Ils ont mis leurs efforts dans la construction de plusieurs écoles dans le village afin que tous les enfants y aient accès. Les parents assuraient le transport des enfants, tout d'abord avec les chevaux, ensuite en voiture, pour finalement organiser un transport commun à l'aide de petites camionnettes. Bien sûr, aujourd'hui le transport scolaire est davantage organisé et deux parents s'occupent de cet aspect.

D'autre part, à Saint-Romain l'engagement des parents a toujours été une force pour l'école. Les documents historiques de la municipalité révèlent que les parents ont été fort enthousiastes lors de l'élaboration du premier comité de parents en 1970, puisque cela leur permettait « de prendre une part plus active à la vie scolaire et favorisait la collaboration entre tous ceux qui ont à cœur l'épanouissement des enfants » (Saint-

Romain 1865-1990, p. 59). D'ailleurs, ils notent aussi qu'en 1989-1990, « la formation d'un conseil d'orientation représente un pas de plus en ce qui a trait à l'engagement scolaire. L'élaboration d'un projet éducatif bien adapté aux besoins du milieu représente l'un des objectifs majeurs de ce comité » (*ibid.*, p. 52).

Finalement, il semble que l'école de Saint-Romain ait toujours été le centre de leur préoccupation. D'ailleurs, en 1990 la commissaire affirmait que :

« Même si notre école est petite, le défi d'y développer une performance de qualité et d'y trouver une satisfaction personnelle est immense. Plusieurs activités éducatives ont été réalisées par les parents et les citoyens de Saint-Romain. Sans leur bénévolat, l'école ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Pour nos enfants, l'école est un deuxième chez-soi, il est important qu'ils s'y sentent bien. »

## **1.2 Le profil actuel de l'école**

L'école de Saint-Romain compte aujourd'hui 57 élèves dont 10 élèves font partie de la maternelle. Depuis l'arrivée de la directrice actuelle, le nombre d'élèves n'a cessé de croître. Elle doit maintenant trouver des solutions quant au partage des locaux avec la Maison familiale rurale. La directrice nous informait que Saint-Romain est une école dynamique où toute la communauté travaille à donner le plus de ressources possibles pour leurs enfants en s'impliquant dans l'OPP ou dans le projet éducatif.

Cette année, ils ont réussi à obtenir un service de garde qui améliorera le service offert aux parents. L'école et la municipalité ont travaillé de concert afin d'obtenir une subvention du Pacte rural pour que les élèves aient accès à un local après les heures de cours. Pour la municipalité, c'est très important que les parents puissent avoir ce service puisque certains d'entre eux n'avaient d'autre choix que de changer leurs enfants d'école pour les envoyer dans une école ayant un service de garde. C'est, d'ailleurs, pour cette raison que la municipalité offre le local gratuitement et défraye les coûts d'électricité et de téléphone.

L'organisation de la participation des parents (OPP) est aussi un comité qui joue un grand rôle dans l'école de Saint-Romain. Ce comité a pour mission l'organisation des fêtes à l'école et leur support à une multitude d'activités. L'OPP est aussi en charge du journal de l'école et, par le fait même, de la diffusion de l'information auprès des parents.

De plus, le projet éducatif de Saint-Romain fait l'objet de la participation des parents à chaque année, c'est-à-dire, que les grands axes<sup>4</sup> ont été fixés, mais qu'à chaque année les parents disposent de quelques semaines pour amener de nouvelles idées et garder celles qu'ils ont appréciées au cours de l'année précédente. À la suite de cette consultation, l'équipe-école (formée des professeurs et de la direction) organise le programme d'activités en fonction du projet éducatif suggéré par les parents. À Saint-Romain, le projet éducatif est au centre des priorités tant pour l'équipe-école que pour les parents. D'ailleurs, le projet éducatif de l'école est toujours bien affiché à l'entrée de l'école.

### **1.3 Les enjeux de l'école**

Durant l'année scolaire de 1995-1996, la direction de la Commission scolaire de Lac-Mégantic annonce une possible fermeture de l'école de Saint-Romain, car la limite de l'effectif scolaire est dépassée. Normalement, en-dessous de 40 élèves, on procède à la fermeture de l'école. Or, plusieurs citoyens, accompagnés de certains élus municipaux engagent des négociations avec la commission scolaire afin de trouver une solution pour maintenir l'école. Les négociations ne semblaient pas avancer et c'est à ce moment qu'un autre groupe formé de quelques citoyens décida d'initier de nouvelles négociations avec la commission scolaire. Dirigé par le président de la Caisse populaire de l'époque, le groupe issu du réseau économique local de Saint-Romain parvint, après quelques discussions avec la CS et les dirigeants de la municipalité, à une entente pour conserver l'école. Pour une période de deux ans, l'école est restée à flot, en étant toutefois vulnérable à une éventuelle fermeture. Entre-temps, les commissions scolaires de la

---

<sup>4</sup> Les axes du projet éducatif de l'école de Saint-Romain : Participation des parents, Engagements des enseignantes, Créativité, Ouverture sur le monde, Excellence, Respect de la vie et l'École orientante.

région se fusionnent et durant l'année 1997-1998, une nouvelle menace de fermeture planait sur l'école.

C'est ainsi qu'une opportunité permet d'enrayer la menace de fermeture de l'école primaire, soit l'arrivée de la MFR. Ainsi, l'école primaire doit, depuis septembre 2000, partager des locaux avec la Maison familiale rurale. L'espace initial de l'école primaire est plus restreint, et qu'en plus, il y a une cohabitation des élèves du primaire avec des élèves du secondaire.

Tableau 2- Effectifs scolaires  
de l'école de Saint-Romain

Année scolaire	Nombre d'élèves
2000-2001	37
2001-2002	40
2002-2003	42
2003-2004	57

Il faut noter que le climat de l'école a été perturbé par plusieurs changements qui ont eu lieu dans la période de 1999 à 2001, comme en témoigne ce texte tiré de l'édition du bulletin *Entre Nous* du Comité de développement du 19 juin 2001 :

« Pour en arriver à une coexistence fructueuse entre primaire et secondaire, il faut cependant une bonne capacité d'adaptation. Il y a beaucoup de nouveaux éléments : nouvelle direction, nouveaux enseignants, classes à triple niveaux, application d'une réforme scolaire, nouveau projet éducatif... Tout cela n'a pas empêché notre école de connaître une activité extraordinaire et de grands succès sur le plan pédagogique. Le projet éducatif, axé sur une école orientante, entend favoriser chez l'élève la connaissance de soi, la projection de ses capacités personnelles dans l'avenir, le développement des habiletés de leadership et l'entrepreneurship ».

Pour l'année 2003-2004, la directrice de l'école nous annonçait qu'il y aurait un nouveau groupe de maternelle. Ce qui pose problème est le manque d'espace : « Je ne sais pas encore où je vais les mettre, et on est au mois d'août ! ». Il n'existe d'ailleurs aucune instance de coordination formelle entre l'école et la MFR pour ce qui est du partage des locaux. Cette coordination dépend de la bonne volonté des deux directeurs.

Dans l'Acte d'établissement<sup>5</sup> on indique l'utilisation des locaux, mais ce document fait objet d'une « entente » entre l'école et la commission scolaire, et il n'y a pas d'action formelle de planification prévue entre l'école et la MFR.

#### **1.4 L'environnement de l'école**

La Commission scolaire des Hauts-Cantons (CSHC) résulte de la fusion des commissions scolaires du Lac Mégantic, de Coaticook et de La Sapinière. Le découpage de la nouvelle commission scolaire des Hauts-Cantons est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1998 (MRC Granit). Le territoire de la CSHC comprend la municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook ainsi qu'une grande partie des MRC du Granit et du Haut-Saint-François. Cela représente un bassin de population d'environ 62 000 personnes. Sur ce vaste territoire de 5 534 km<sup>2</sup> qui longe la frontière américaine, les principaux centres urbains sont Coaticook, East Angus et Lac-Mégantic (une carte de la commission scolaire est fournie à l'annexe B, figure 2).

La Commission scolaire des Hauts-Cantons offre des services d'enseignement à près de 8000 personnes. Elle regroupe 30 écoles primaires, 3 polyvalentes, 4 centres de formation professionnelle ainsi que 3 centres d'éducation des adultes dispensant une formation générale.

L'effectif de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, pour ce qui est du niveau présecondaire (maternelle et primaire), montre une diminution de 10,2 % entre les années scolaires 1998-1999 et 2002-2003; tandis que la Commission scolaire de la région de Sherbrooke indique une faible augmentation de 1,1 %. À l'échelle provinciale, l'effectif scolaire de niveau présecondaire indique une diminution de 2,8 % entre les années 1998-1999 et 2002-2003. (Site Internet du MEQ)

---

<sup>5</sup>. Sur l'Acte d'établissement d'une école on retrouve : le nom et l'adresse de l'école, les locaux/immeubles fournis, l'utilisation de ces locaux et le niveau d'enseignement.

L'effectif de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, pour ce qui est du niveau secondaire, montre une diminution de 8,8 % entre les années scolaires 1998-1999 et 2002-2003; tandis que la Commission scolaire de la région de Sherbrooke indique une diminution 6,3 %. À l'échelle provinciale, l'effectif scolaire de niveau secondaire indique une diminution de 3,4 % entre les années 1998-1999 et 2002-2003.

Tableau 3-Variation des effectifs scolaires entre les années 1998-1999 et 2002-2003 pour les commissions scolaires des Hauts-Cantons et de la Région de Sherbrooke et l'ensemble du Québec

Niveau	CS Hauts-Cantons	CS RÉGION DE SHERBROOKE	Québec (toutes les CS)
Présecondaire	- 10,2 %	+ 1,1 %	- 2,8 %
Secondaire	- 8,8 %	- 6,3 %	- 3,4 %

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, 2003

Les effectifs scolaires déterminent les politiques de fermeture ou de maintien des petites écoles. En effet, à ce sujet, la politique de la CSHC est claire et évite les ambiguïtés. Un des points intéressants de leur politique est l'énoncé des valeurs qui l'inspirent :

- Le maintien de ses écoles aussi longtemps que la Commission scolaire puisse y garantir une qualité de services éducatifs équivalente à celle offerte dans les autres écoles.
- La participation des parents dans la définition des services requis pour leurs enfants.
- Le développement d'un réel partenariat avec les milieux concernés du territoire de la Commission scolaire.  
(Commission scolaire, 2000, p.2)

À travers sa politique la CSHC favorise l'implication du milieu « dans l'ensemble des écoles de son territoire, la Commission scolaire des Hauts-Cantons privilégie une formule de gestion qui implique le milieu. Toutes les municipalités et organismes du milieu sont donc invités à développer, avec la Commission scolaire, un partenariat qui facilite le maintien et la gestion des écoles » (Commission scolaire, 2000, p.3).

À la suite de ces informations sur l'école de Saint-Romain, nous regarderons certaines caractéristiques de la MFR avant de nous intéresser aux relations entre les différentes instances de Saint-Romain.

## 2. LA MAISON FAMILIALE RURALE (MFR)

### 2.1 L'émergence de la MFR

Le projet de la MFR a commencé à prendre forme en janvier 1997 lors d'une rencontre où une dizaine d'intervenants du milieu agroforestier de la région du Granit ont été conviés par le commissaire du CLD, à réfléchir aux priorités pour leur secteur d'activités; tout en considérant les priorités régionales énoncées à la suite de l'exercice de planification stratégique de 1995-1996. La première priorité était la formation de la relève agricole. À la suite de cette rencontre, une collaboration se forme entre le commissaire du CLD, le futur président de la MFR (alors représentant de l'UPA dans la région). Deux jeunes de la relève agricole participent avec 20 autres personnes de la région de l'Estrie et du Bas-St-Laurent à une première mission en France pour connaître le modèle de la Maison familiale rurale qui semblait alors une réponse novatrice à la problématique de formation de la relève.

Au retour de cette mission, les participants du Granit demandent au CLD de réaliser une étude de faisabilité et pendant ce temps, le duo (CLD/UPA) fait la promotion du concept auprès des partenaires éventuels et des leaders agricoles de la région.

L'étude de faisabilité de 1997 démontrait la pertinence de la mise en place de la MFR dans la région :

- Le secteur agroforestier est un secteur d'activité très important qui contribue au développement économique dans la région du Granit, de la Beauce et de l'Estrie (10,5 % de la main-d'œuvre totale du Granit versus 5,0 % en Estrie et 2,9 % au Québec);

- Le taux de scolarisation de la relève agricole devait être amélioré (en 1995, seulement 31 % de la relève de la région avait complété une formation agricole ou était en voie de compléter une telle formation) ;
- Dans la MRC du Granit, les jeunes étaient éloignés de toute institution d'enseignement agricole, les autres établissements étant St-Anselme et Coaticook situés à environ 150 km ;
- Les jeunes et les adultes avaient besoin d'être formés simultanément dans plusieurs productions pour exploiter efficacement leurs entreprises. Aucun programme scolaire québécois n'offrait cette polyvalence aux apprenants (mariage entre formation et emploi)

La MFR répondait donc à « la nécessité d'une formation adaptée aux besoins et réalités du milieu agricole et forestier de la MRC du Granit, tant au niveau de la relève, de la main-d'œuvre, que des producteurs » (Lambert, p.4). De plus, on notait que « 30 à 40 % des jeunes de la région ne se rendaient pas au secondaire 5 », ce qui aida à préciser le besoin de s'attaquer en même temps au décrochage scolaire. Mais la formule à adopter afin de démarrer le projet devait être élaborée.

C'est ainsi qu'en mars 1998, une deuxième mission a eu lieu en France et à laquelle une dizaine d'agriculteurs et agricultrices de la région du Granit participèrent. Au retour de ce séjour, soit en juin 1998, la Coopérative de solidarité en formation et développement rural du Granit fut constituée pour permettre la mise en place de la MFR et en assurer la gestion. La Coopérative s'est par la suite associée à la Commission scolaire des Hauts-Cantons afin d'élaborer le projet pédagogique et poursuivre les démarches d'implantation. Les dirigeants de la CSHC ont participé à une troisième mission en février 1999 où « ils ont pu constater par eux-mêmes la pertinence du projet pour la région » (ibid., p.4).

Pendant les deux années précédant la mise sur pied de la MFR, les entreprises agricoles de la MRC du Granit ont accueilli des groupes de stagiaires français de la MFR de Beaumont-les-Autels, ce qui a permis aux promoteurs de la MFR du Granit de « démontrer aux agriculteurs de la région la qualité remarquable des élèves formés en MFR et de susciter l'intérêt du milieu dans la réalisation du projet » (ibid., p.5).

## **2.2 Le profil et le fonctionnement de la MFR**

### *2.2.1 La coopérative*

La Coopérative, qui est partenaire de la MFR, a pour mission de « fournir du travail à ses membres travailleurs ainsi que des biens et services à ses membres utilisateurs dans le domaine de la formation, de l'éducation et de l'orientation en lien avec le développement rural » (Lambert, p.8). Elle regroupe plusieurs catégories d'acteurs. Étant une coopérative de solidarité, elle compte des membres utilisateurs, des membres travailleurs et des membres de soutien, pour un total d'environ 220 personnes et organismes (MFR, 2003). À ses débuts, la coopérative comptait neuf membres fondateurs. Les membres utilisateurs sont les parents d'élèves, et les membres travailleurs constituent le personnel de l'école. Les membres de soutien, qui représentent environ 60 % du membership, sont principalement les maîtres de stage, le CLD, les caisses populaires de la région et les entreprises ayant participé au financement initial de la coopérative. Plusieurs parents, une fois leurs enfants gradués, décident de devenir membres de soutien.

Le conseil d'administration (CA) de la coopérative est formé de 11 représentants dont six sont des parents d'élèves. Certains membres du CA, dont quatre parents, font aussi partie du conseil d'établissement (CE) de la MFR. La coopérative est donc associée avec le personnel enseignant à la commission scolaire au fonctionnement et à la gestion de l'école. Quant à la direction de l'école, elle est partagée par un directeur qui gère à la fois la MFR et le Centre de formation professionnelle de Lac-Mégantic. Un conseiller pédagogique fait aussi partie de l'équipe de direction, à temps partiel, car ce dernier partage aussi ses tâches avec un autre centre de formation. Tous les deux sont employés par la commission scolaire.

### *2.2.2 Un centre de formation professionnelle : la MFR*

La MFR a un statut de Centre de formation professionnelle à la CSHC et de ce fait, elle reçoit des allocations du MEQ en fonction du nombre d'élèves et un financement

additionnel dans le cadre de ses activités de formation. Quant à la partie internat, les parents des élèves doivent défrayer un montant de 2700 \$ par élève pour les services d'hébergement et de nourriture offerts.

La coopérative se charge de fournir les locaux de classe et d'internat, ainsi que le personnel de soutien nécessaire au fonctionnement de l'école. Elle participe aussi, en partenariat avec la commission scolaire, au recrutement des élèves et des maîtres de stage ainsi qu'à la promotion de l'établissement. Finalement, les services de logement et de nourriture sont sous la responsabilité de la coopérative, de même que l'animation en soirée et la surveillance de nuit. De ce fait, on retrouve les postes suivants à la MFR : cuisinier, animateur-gardien de nuit, surveillant, administrateur, entretien.

La Maison familiale rurale a connu une augmentation de ses effectifs scolaires de 170 % entre les années 1999-2000 et 2002-2003. Cette augmentation se démarque nettement des tendances observées dans les variations d'effectifs scolaires secondaires au sein de la CS des Hauts-Cantons (- 8,8 %), de la CS Région de Sherbrooke (- 6,3 %) et du Québec (-3,4 %).

Tableau 4-Effectifs de la MFR

Année scolaire	Nombre d'étudiants	Nombre de formateurs
1999-2000	27 (sec. III et IV)	3
2000-2001	51 (sec. III, IV et V)	6
2001-2002	63 (Idem)	8
2002-2003	73 (Idem)	9
2003-2004	86 (Idem) – (inscriptions)	10

### 2.2.3 La clientèle

La formation initiale s'adresse aux jeunes ayant complété un secondaire II ou III et désirant suivre une formation générale (Diplôme d'études secondaires - DES) et professionnelle (Diplôme d'études professionnelles - DEP) dans le secteur agricole ou forestier. Au DEP, les étudiants peuvent se spécialiser dans un des quatre domaines suivants : production laitière, production bovine, récolte de matière ligneuse (forestière) et acériculture (production de sirop d'érable). La MFR est la première école en Amérique du Nord à offrir ce type de formation. La plupart de ses étudiants sont résidents des MRC du Granit, de l'Amiante ou de la Beauce, mais une part de la clientèle provient de l'extérieur de la région administrative de l'Estrie.

### 2.2.4 La formation

Le modèle de la MFR fonctionne selon une formule de formation par alternance. Le programme d'enseignement repose sur l'alternance des périodes de formation théorique et des périodes de formation pratique en entreprise. Après deux semaines de formation pratique, où l'étudiant réside chez son maître de stage, succèdent deux semaines de cours, où il loge à l'internat de la MFR. Les maîtres de stage sont des agriculteurs qui acceptent de superviser et d'accompagner des jeunes en formation. Ces personnes proviennent des différentes municipalités de la grande région de Mégantic.

L'alternance pédagogique apporte une réponse aux jeunes qui nécessitent d'autres processus d'apprentissage que ceux préconisés dans l'enseignement traditionnel. « Il est également important de souligner que l'aspect *orientation* offert par la MFR permet aussi aux jeunes de mieux se connaître et de faire des choix judicieux sur le plan professionnel. Finalement, le mode d'enseignement offert correspond aux préoccupations de la réforme du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) qui vise le succès du plus grand nombre possible et la diversité des voies d'accès aux diplômes » (Lambert, p.6).

Pour son aspect novateur, la MFR a été primée à plusieurs reprises. Par exemple :

« La Commission scolaire des Hauts-Cantons a été reconnue en 1999 pour l'innovation du projet par la Fédération des commissions scolaires du Québec. Pour l'année 2000, la Coopérative s'est méritée le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie « *Nouvelle coopérative en Estrie* » décerné par la Coopérative de Développement de l'Estrie. Au printemps 2001, le président fondateur de la Coopérative, s'est vu décerner par le CLD de la MRC du Granit, le titre de « *Grand artisan du développement de la région* » pour sa contribution exceptionnelle dans le cadre du projet de la MFR du Granit. En août 2001, lors de sa 5<sup>e</sup> édition de la Soirée des prix d'excellence, Agriculture et Agroalimentaire Canada a remis le prestigieux « *Prix Ruralité 2001* » à la Coopérative de solidarité afin d'honorer l'organisme pour son projet de mise en valeur des ressources rurales réalisé au profit des communautés locales et régionales » (*ibid.*, p.19).

### 2.3 Les enjeux de la MFR

Le premier enjeu de la MFR consiste à créer des liens étroits avec sa « communauté d'appartenance ». D'ailleurs, le président de la coopérative de solidarité insiste sur le fait que « le succès d'une telle formule dépend de l'implication de la communauté ». L'étude de faisabilité réalisée en 1997 avait identifié le secteur formé des municipalités de Lambton, St-Romain et St-Sébastien comme étant un emplacement stratégique pour le démarrage de la MFR dû à l'importance de l'activité agricole dans ce secteur de la MRC du Granit. De plus, ce secteur est situé au centre du territoire couvrant les MRC du Granit, de l'Amiante et de Beauce-Sartigan, où l'on retrouve une grande concentration de fermes dans un rayon de 60 km de l'école. Ainsi, « les parents d'élèves fréquentant la MFR peuvent conduire leurs jeunes à l'école tous les lundis matins dans un délai de 30 à 45 minutes, et faire de même les vendredis après-midi pour le retour à la maison. » (*Ibid.*,

p.13). Cela implique que la MFR dépend de la coopération du milieu et de son engagement dans le projet. Lors de la venue de la MFR à Saint-Romain, une condition était posée : « il faut que toute la communauté s’engage » explique le président de la coopérative.

La MFR est confrontée à un autre enjeu. En effet, il faut qu’elle parvienne à se démarquer des autres centres de formation professionnelle par la promotion du mode de l’alternance travail-études. Cette stratégie rapproche la communauté de l’école et l’engage dans la réussite du projet et de son développement puisque sans l’engagement des agriculteurs (maître de stage) la MFR ne pourrait exister. Cependant, l’implantation d’un nouveau mode d’enseignement a ses difficultés. D’ailleurs, suite au succès rapide de la MFR, le volet pédagogique a quelque peu été mis de côté. Par contre, la MFR est présentement en démarche, avec la commission scolaire et l’Université de Sherbrooke, pour améliorer ce volet.

Finalement, la MFR connaît le même enjeu que l’école primaire, soit le partage des locaux. L’accroissement du succès de la MFR a, entre autres, des retombées positives sur la clientèle et sur les besoins en espace qui s’amplifient. Au même titre que l’école primaire, les locaux utilisés par le Centre de formation professionnelle de la MFR sont inscrits dans l’Acte d’établissement.

Le directeur de l’école nous informait que le principal enjeu de la MFR est de s’assurer de répondre aux besoins du milieu afin de garantir la relève dans certains domaines, puisque l’avenir de la MFR dépend de la participation de la communauté. Certains champs d’études ne peuvent faire l’objet d’une formation par alternance.

D’un autre côté, plusieurs inquiétudes se sont manifestées de la part des parents ayant des enfants à l’école primaire lors du début de la MFR quant à la cohabitation des enfants du primaire avec ceux de l’école secondaire. Le directeur nous informait qu’il n’avait eu aucune plainte à ce jour et, au contraire, plusieurs parents avaient ressenti les

avantages prônés lors du début des négociations, tels que l'augmentation des services (cafétéria, animateur, etc.).

## **2.4 L'environnement**

La MFR fait partie du réseau des écoles de la commission scolaire. Le directeur de la MFR est aussi directeur d'un centre de formation professionnelle de Lac-Mégantic. De plus, la coopérative de solidarité qui chapeaute la MFR fait partie du mouvement coopératif, ce qui lui donne accès à un réseau élargi de coopératives, particulièrement à celles du milieu agricole. Ces liens sont encore plus importants puisque parmi les membres de la coopérative on trouve plusieurs entreprises agricoles et Caisses populaires Desjardins de la grande région de Mégantic. Tous ces réseaux permettent de diffuser l'information liée à la MFR et à la communauté de Saint-Romain.

## **QUATRIÈME CHAPITRE - LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE RELATIONS À SAINT-ROMAIN**

### **1. L'ÉCOLE PRIMAIRE ET LA MFR**

#### **1.1 Le début des relations**

L'école primaire a été un acteur important dans le développement du projet de la MFR. Malgré les menaces de fermeture qui planaient sur l'école, plusieurs parents s'opposaient à l'arrivée de la MFR, car ils étaient préoccupés par la cohabitation des élèves du primaire avec les élèves du secondaire.

Le directeur adjoint et le directeur général de la Commission scolaire des Hauts-Cantons ont joué un rôle primordial dans l'avancement du projet. Ils ont apporté de la crédibilité aux solutions apportées en défendant les bienfaits, dans un premier temps des classes multigrades et, dans un deuxième temps, de la cohabitation des jeunes du primaire avec des jeunes du secondaire. Dans les deux cas, les dirigeants présentaient des exemples d'écoles où ces situations s'étaient bien déroulées. De plus, ces dirigeants assuraient à la population et au personnel enseignant que la CS allait appuyer le projet par des aides supplémentaires. Au sein de l'école, certains parents ont dû également se mobiliser pour faire accepter le projet, défendant les bienfaits de garder l'école au village. Ils voyaient la proposition de cohabitation de l'école avec la MFR comme étant la seule possibilité pour réaliser l'objectif de maintien des services éducatifs à Saint-Romain.

De son côté, la direction de la coopérative de solidarité croyait nécessaire d'avoir le support de toute la communauté pour la mise en place de la MFR à Saint-Romain. C'est dans cet ordre d'esprit que les leaders de la communauté ont travaillé à faire connaître le projet à toute la population et à le faire accepter par celle-ci.

## 1.2 Les relations actuelles

Actuellement, certains biens et services sont partagés entre l'école primaire et la MFR, comme un animateur, la cafétéria, le gymnase, le laboratoire informatique et la bibliothèque. Ainsi que mentionné antérieurement, les deux écoles font face à une problématique de manque d'espace. De plus, le directeur faisait remarquer que malgré cette problématique, l'entente entre les deux directions fonctionne bien. Il ajoute qu'une demande d'agrandissement de l'école a été formulée.

Pour ce qui est des relations actuelles entre les élèves du primaire et du secondaire, « elles ne sont pas toujours idéales, par exemple les enfants du primaire voient les plus vieux du secondaire fumer, mais il n'y a pas eu de problème majeur et aucune plainte n'a été reçue par les C.E. », nous confirmait le directeur.

## 2. LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ ET LA COMMISSION SCOLAIRE

### 2.1 Le début des relations

Le président de la coopérative explique que le projet de la MFR a été l'objet de plusieurs discussions et rencontres avec la commission scolaire des Hauts-Cantons. Au moment de la mise sur pied de la MFR et de ses quatre programmes de formation, il y a eu 27 inscriptions. Les initiateurs du projet attribuent ce succès à la formule coopérative, donc au sentiment d'appartenance que démontrent les membres. Cette situation facilite la diffusion de l'information et la crédibilité du projet. En effet, la formule coopérative permet de recruter des élèves dans le réseau de ses membres.

Le président de la coopérative explique que les membres désiraient conserver leur « indépendance » vis-à-vis la commission scolaire et que, pour atteindre cet objectif, il fallait créer un système de cogestion, « élaborer un réel partenariat ».

## 2.2 L'organisation des relations

En août 1999, la MFR ouvrit ses portes. En novembre 1999, la Commission scolaire des Hauts-Cantons et la Coopérative de solidarité en formation et en développement rural du Granit signèrent un protocole d'entente dans le but d'assurer une « meilleure coopération » et une « plus grande efficacité ». Le protocole fait état d'un « partenariat » afin de « doter la région d'un établissement de formation à vocation régionale du type Maison familiale rurale dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie ».

Les modalités de collaboration ne sont pas toutes prévues dans ce protocole, cependant il est indiqué que les parties « s'engagent à agir conjointement de bonne foi pour la promotion, la mise en place et le fonctionnement de la Maison familiale rurale. Ce partenariat constitue, pour les parties, un moyen privilégié de se doter d'un centre à vocation particulière visant à dispenser une formation selon la pédagogie de l'alternance. » (MFR)

*Ce partenariat constitue, pour les parties, un moyen privilégié de se doter d'un centre à vocation particulière visant à dispenser une formation selon la pédagogie de l'alternance. (MFR)*

De manière générale, la CSHC est responsable de la formation tandis que la coopérative de solidarité est responsable de l'internat. Ce qui implique autant la gestion du bâtiment que la réalisation d'activités et la création d'un milieu de vie pour les élèves. La gestion du protocole est sous la responsabilité des deux parties.

### 3. L'ÉCOLE PRIMAIRE ET LA COMMUNAUTÉ (PARENTS, INSTITUTIONS LOCALES, ET AUTRES ACTEURS)

L'école primaire de Saint-Romain a connu plusieurs développements depuis l'arrivée de la MFR et surtout depuis l'arrivée (en septembre 2000, en même temps que l'arrivée de la MFR) de la nouvelle directrice. Aussi, l'école connaît un dynamisme particulier grâce à la participation de certains parents qui s'impliquent dans la réalisation d'activités mais aussi, et surtout, dans la réalisation de divers projets de développement. Pensons notamment au projet de service de garde : « Une large majorité de parents ont dit préférer un service de garde en milieu scolaire à un service privé. » (Jacques, M., Mercier, L., Giguère, M., 2003).

Un sondage a donc été réalisé par un comité de service de garde scolaire mandaté par le conseil d'établissement. Au même moment, une consultation était menée par la municipalité en collaboration avec le Comité de développement de Saint-Romain. Cette consultation identifiait le dossier du service de garde comme étant une priorité.

Un autre projet important réalisé par l'OPP et la direction est la série de rencontres-témoignages qui s'intitule *Une pointe de fierté*. Il s'agit d'un projet qui vise à faire « rêver » les élèves et les amener à croire que leurs rêves peuvent devenir réalité. Pour ce faire, les responsables invitent des gens qui exercent différents métiers, originaires de la communauté, à venir parler de leur expérience et de leur cheminement. Toute la communauté est invitée à passer la soirée dans la grande salle de l'école. Plusieurs autres activités sont organisées lors de ces rencontres, telles que les journées de pêche parents-enfants.

#### 4. LA MAISON FAMILIALE RURALE ET LES COMMUNAUTÉS INTERNATIONALES, PROVINCIALES, RÉGIONALES ET LOCALES

##### 4.1 Les relations internationales

Tout d'abord, au niveau international, la MFR a compté sur le support des « MFR de France » qui ont su partager leur expertise et leur enthousiasme avec les promoteurs du projet de la MFR du Granit. Une dizaine de MFR de France se sont mobilisées à plusieurs reprises pour accueillir chaleureusement différentes délégations québécoises dans la découverte des MFR. Également, des dirigeants et des formateurs du Centre national pédagogique (CNP) et de l'Union nationale des MFR de France ont accompagné, de manière privilégiée, les initiateurs du projet et ils sont même venus au Québec pour soutenir la mise en place de la MFR du Granit » (Lambert, p.15).

##### 4.2 Les relations régionales et locales

Au niveau régional certains partenaires ont collaboré étroitement avec les acteurs et institutions locales telles que la MRC, le CLD et le CLE du Granit. De plus, aux niveaux régional et provincial, d'autres partenaires ont appuyé et/ou participé financièrement au projet comme le CRD Estrie, le MAPAQ, le MREG, Solidarité rurale du Québec, la SADC – région Mégantic, le Secrétariat rural du Canada et le Secrétariat au développement des régions. « De son côté, le ministère de l'Éducation du Québec considère que le projet éducatif est conforme à ses exigences et reconnaît tout autant sa pertinence que son côté novateur » (Lambert, p.16).

D'autres partenaires socio-économiques se sont joints au projet de la MFR. En effet, lors du déménagement de la MFR de Lambton à Saint-Romain, 19 des 22 municipalités de la MRC ont contribué pour 38 % des frais, ce qui représente un engagement d'un dollar par habitant, annuellement, et ce, pendant cinq ans. Aussi, une centaine d'entreprises de la région ont contribué en investissant chacune une moyenne de 1 000 \$ pour la réalisation du projet. À une plus petite échelle, d'autres liens existent entre la MFR et la communauté. Par exemple, la location d'un garage privé situé à côté

de l'école, permettant ainsi aux étudiants de pratiquer des activités de mécanique durant la soirée.

Aussi, la coordonnatrice de la MFR nous mentionne que les relations entre la MFR et la municipalité se font par le biais des assemblées mensuelles du conseil de ville. C'est donc dire que les demandes sont acheminées à la municipalité en utilisant des démarches formelles. Cependant, elle ajoute que « le conseil ne refuse jamais les demandes que nous lui faisons ». Au-delà des liens formels, il existe des personnes qui facilitent la coordination des activités. Il est important de mentionner qu'un conseiller municipal siège aussi au conseil d'administration de la coopérative. D'autres liens existent entre la MFR et la communauté. Par exemple, des collaborations ont lieu entre la MFR et le comité de loisirs pour la réalisation d'activités pour les élèves de l'internat.

### 4.3 Les retombées de la MFR pour la communauté

Avec la MFR, les jeunes diplômés :

« ...constituent une main-d'œuvre de premier ordre pour les exploitations de la région et ces derniers n'ont aucune difficulté à se trouver du travail à la fin de leurs études. Il est important de souligner que la possibilité pour nos jeunes de poursuivre des études professionnelles au niveau agroforestier sans quitter leur milieu de vie aide à *contrer l'exode des jeunes*. » (Lambert, p.17)

Aussi, l'association entre la coopérative et la commission scolaire représente un atout majeur auprès de la clientèle étudiante: l'offre d'une formation adaptée, polyvalente et reconnue par le MEQ ainsi que la possibilité pour les jeunes de vivre une expérience enrichissante dans un milieu où l'encadrement est personnalisé.

En parlant des effets et des impacts de la MFR sur le milieu, le commissaire du CLD indique que :

« La formule de l'alternance des MFR permet aux parents et aux maîtres de stage de se côtoyer et de *développer des liens* qui leur permettent d'être moins individualistes. Un autre aspect à considérer est que la pédagogie de l'alternance pratiquée dans les MFR crée un climat qui facilite le transfert des

exploitations et assure ainsi une relève agricole et forestière dans la région. De plus, cette forme de pédagogie développe de l'intérêt pour la formation continue. La formule d'alternance nécessite des collaborations adultes-jeunes qui sont susceptibles de changer les rapports hommes-femmes traditionnels. Ce projet vise donc à renforcer la capacité des communautés rurales à répondre à leurs besoins de formation afin de contrer, de façon durable, la désintégration sociale du milieu agroforestier de la MRC du Granit. Tout comme nous l'avons constaté en France, les MFR favorisent le dynamisme et le développement des communautés rurales où elles s'établissent, en créant une synergie dans le milieu par le rassemblement des forces locales dans l'association porteuse du projet. Ainsi, à Saint-Romain, la venue de la MFR dans la municipalité n'a fait que renforcer les actions déjà enclenchées par le milieu dans son propre développement. Déjà, un projet visant à stimuler *l'entrepreneurs* agricole chez les jeunes de la MFR et de la région s'est mis en place et se réalise actuellement. Également, un projet d'animation visant à offrir des activités pour les jeunes de la municipalité et les élèves de la MFR est en cours. » (Lambert., p.18)

De plus, les jeunes diplômés de la MFR développent des liens sociaux serrés avec des gens du milieu, ce qui contribue à renforcer les liens d'appartenance avec la communauté et à développer des projets d'avenir au sein de cette même communauté. Aussi, il y a les formateurs-enseignants qui s'attachent au milieu et qui s'intègrent à la communauté.

Finalement, sur le plan économique, le président de la coopérative ainsi que le maire nous ont fait remarquer que la MFR est une institution structurante du développement local, en ce sens qu'elle représente des investissements directs dans la communauté de un million de dollars par année dans le secteur tertiaire.

## CONCLUSION

La MRF est un projet qui a revitalisé une dynamique existante dans la communauté de Saint-Romain. En fait, la population de Saint-Romain était préoccupée par son développement et recherchait des solutions pour faire émerger des conditions gagnantes de développement de son milieu. Il va sans dire que pour une petite communauté comme celle de Saint-Romain, l'école primaire était un noyau central de leur développement. Elle permet, entre autres, d'attirer de nouvelles familles au sein de la municipalité et de freiner l'exode des jeunes. Pour eux, fermer l'école n'était pas une solution envisagée et c'est ainsi qu'ils ont vu la MFR comme une solution gagnante. D'ailleurs, la MFR dépassait la simple sauvegarde de l'école, puisqu'elle a permis de répondre à certaines priorités de développement envisagées par le comité de développement et la municipalité.

Comme le disait le président du Comité de développement de Saint-Romain, le développement, « si on s'en occupe, ça marche ! ». C'est une question « d'opportunités à saisir » et « ça prend quelque chose, et quelqu'un, pour gérer ces opportunités ».

## ENTREVUES

- 15 juillet 2003 : Daniel Lambert, CLD, Sherbrooke
- 21 juillet 2003 : André Campeau, président de la Coopérative de solidarité de la MFR, Saint-Romain
- 21 juillet 2003 : Pierre Richard, directeur au CLSC et Comité de développement de Saint-Romain, Mégantic
- 30 juillet 2003 : Jean-Luc Fillion, maire et agriculteur, Saint-Romain
- 30 juillet 2003 : Christian Bouffard, Comité de développement, conseiller municipal et maître de stage à la MFR, agriculteur, Saint-Romain
- 30 juillet 2003 : Françoise Forest, journal communauté, Saint-Romain
- 6 août 2003 : Normand Pelchat, citoyen et implication dans la municipalité, Saint-Romain
- 20 août 2003 : Réjean Hallé, conseiller municipal et Comité de développement, Saint-Romain
- 20 août 2003 : Sylvie Turner, directrice de l'école primaire, Saint-Romain
- 10 septembre 2003 : Bernard Lacroix, directeur des ressources éducatives, conférence téléphonique
- 10 septembre 2003 : Sylvie Turner, directrice de l'école primaire, conférence téléphonique
- 30 septembre 2003 : Mme Durivage, commissaire scolaire, conférence téléphonique
- 7 octobre 2003 : Yves Gilbert, directeur de la MFR, conférence téléphonique
- 17 octobre 2002 : Christian Bouffard, Comité de développement, conseiller municipal et maître de stage à la MFR, agriculteur, entrevue téléphonique

## BIBLIOGRAPHIE

Le bulletin d'information du Comité de développement de Saint-Romain, l'*Entre Nous*, de 1999 à 2003

Jacques, M., Mercier, L., et Giguère, M. (2003). *Résultats du sondage sur les services de garde scolaire*, Info-parents, Le bulletin d'information de l'Organisme de participation des parents (OPP) et du Conseil d'établissement (CÉ), février, 2003.

Maison familiale rurale, *Protocole d'entente entre La Commission scolaire des Hauts-Cantons et la Coopérative de solidarité en formation et en développement rural du Granit : en regard d'une collaboration en matière de formation à la Maison familiale rurale*, 23 novembre 1999.

Bellavance, Lyne. Hallée, Renée-Paule. *Saint-Romain 1865-1990, L'histoire continue...*, Éditions Québec-Amérique, 1990, 119 pp.

Lambert, D. (2002, août). *La Maison familiale rurale du Granit*. Manuscrit non publié, Centre local de développement de la MRC du Granit, Lac-Mégantic.

## WEBLIOGRAPHIE

Site de la MRC du Granit, <http://www.mrcgranit.qc.ca>

Site de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, <http://www.cshauts-cantons.qc.ca>

Site du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir,  
<http://www.mamm.gouv.qc.ca>

Site du ministère de l'Éducation du Québec, <http://www.gouv.qc.ca>

# **ANNEXE A**

## **DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION DE SAINT- ROMAIN**

## Annexe A – Données démographiques de la population de Saint-Romain

Tableau 5  
Compilation statistique des populations de Saint-Romain et du Québec

Année de recensement	Population de Saint-Romain	Variation de la population de Saint-Romain	Population du Québec*	Variation de la population du Québec
1869	784	N / A	1 191 516	N / A
1879	852	8,7 %	1 359 027	12,3%
1889	787	- 7,6 %	1 488 535	8,7%
1899	855	8,6 %	1 648 898	9,7%
1909	752	- 12,0 %	2 005 776	17,8%
1919	754	0,3 %	2 360 510	15,0%
1929	735	- 2,5 %	2 874 662	17,9%
1939	792	7,8 %	3 331 882	13,7%
1949	787	- 0,6 %	4 055 681	17,8%
1959	726	- 7,8 %	5 259 211	22,9%
1969	638	- 12,1 %	6 027 764	12,8%
1979	600	- 6,0 %	6 438 403	6,4%
1989	650	8,3 %	6 895 963	6,6%
1996	<b>682</b>	<b>1.0%</b>		
2001	674	- 1,2 %		

Source : Livre *Saint-Romain 1865-1990*, et Statistiques Canada, Recensement

\* La population du Québec est donnée, en ordre chronologique, pour les années : 1871, 1881, 1891, 1901, 1911, 1921, 1931, 1941, 1951, 1961, 1971, 1981, 1991.

Tableau 6  
Les populations du Québec, de l’Estrie, de la MRC Le Granit et de ses municipalités de  
1996 et 2001

Territoire	Population en 1996	Population en 2001	Variation
Québec	7 138 795	7 237 479	+ 1,4 %
Estrie	278 470	285 613	+ 2,6 %
MRC Granit	21 287	21 830	+ 2,6 %
Audet	732	733	+ 0,1 %
Courcelles	988	987	- 0,1 %
Frontenac	1 402	1 498	+ 6,8 %
Lac-Drolet	1 133	1 165	+ 2,8 %
Lac-Mégantic	5 864	5 897	+ 0,6 %
Lambton	1 517	1 525	+ 0,5 %
Marston	595	623	+ 4,7 %
Milan	281	320	+ 13,9 %
Nantes	1 361	1 424	+ 4,6 %
Notre-Dame-des-Bois	654	759	+ 16,1 %
Piopolis	300	331	+ 10,3 %
Saint-Augustin-de-Woburn	715	720	+ 0,7 %
Saint-Ludger	1 302*	1 203	- 7,6 %
Saint-Robert-Bellarmin	687	690	+ 0,4 %
Saint-Romain	682	674	- 1,2 %
Saint-Sébastien	799	811	+ 1,5 %
Sainte-Cécile-de-Whitton	821	876	+ 6,7 %
Stornoway	564	606	+ 7,4 %
Stratford	786	873	+ 11,1 %
Val-Racine	104	115	+ 10,6 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2001, Chiffres de population et des logements

\* Ce chiffre a été ajusté à cause de changement de limite.

Tableau 7  
Composition selon l'âge de la population de Saint-Romain, 2001

<b>Composition</b>		<b>% du total</b>	<b>Sexe masculin</b>	<b>% sexe masculin</b>	<b>Sexe féminin</b>	<b>% sexe féminin</b>
<i>Total</i>	675	<i>N/A</i>	355	%	325	%
De 0 à 4 ans	40	5,9%	15	37,5%	20	50%
De 5 à 14 ans	80	11,9%	45	56,3%	35	43,8%
De 15 à 19 ans	45	6,7%	25	55,6%	20	44,4%
De 20 à 24 ans	40	5,9%	25	62,5%	15	37,5%
De 25 à 44 ans	185	27,4%	95	51,4%	85	46%
De 45 à 54 ans	90	13,3%	50	55,6%	45	50%
De 55 à 64 ans	85	12,6%	40	47,1%	40	47,1%
De 65 à 74 ans	75	11,1%	40	53,3%	35	46,7%
De 75 à 84 ans	25	3,7%	10	40%	20	80%
De 85 ans et +	10	1,5%	5	50%	5	50%
<i>Population de 15 ans et plus</i>	555	82,8 %	290	52,3 %	265	47,7 %
<i>Âge médian</i>	40,6	<i>N/A</i>	39,6	<i>N/A</i>	41,3	<i>N/A</i>

Source : Statistiques Canada, Recensement 2001. Les totaux peuvent ne pas coïncider.

**Tableau 8**  
**Indice de vieillissement\* de la population de Saint-Romain, de la MRC Le Granit, de l'Estrie et du Québec en 1996 et 2001**

Saint-Romain		MRC Granit		Estrie		Québec	
1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001
48,6 %	66,7 %	n.d.	57,6 %	49,0 %	48,7 %	46,1 %	54,7 %

Source : Statistiques Canada, Recensements 1996 et 2001. \* L'indice de vieillissement est défini comme étant la proportion de la population de 65 ans et plus par rapport à celle de moins de 20 ans.

**Tableau 9**  
**Résumé statistique de la structure sociale, comparatif Saint-Romain, MRC Le Granit, Estrie et Québec pour l'année 2001**

Description	Saint-Romain	MRC Le Granit	Estrie	Québec
Nombre total de familles	205	6 365	79 910	2 019 555
% des familles comptant un couple marié	68,3 %	64,6 %	58 %	58 %
Nombre moyen de personnes dans les familles comptant un couple marié	3,0	3,1	3,0	3,1
% des familles comptant un couple en union libre	19,5 %	23,8 %	27 %	25 %
Nombre moyen de personnes dans les familles comptant un couple en union libre	3,0	2,8	2,9	2,9
% des familles monoparentales	12,2 %	11,6 %	15 %	17 %
Nombre moyen de personnes dans les familles monoparentales	2,4	2,4	2,5	2,5
% des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin	80 %	67,6 %	73 %	80 %
Nombre moyen de personnes dans les familles monoparentales où le parent est de sexe féminin	0	2,4	2,5	2,5

Source : Statistiques Canada, Recensement 2001.

**Tableau 10**  
Les ménages et les logements, comparatif Saint-Romain, MRC Le Granit, Estrie et Québec, pour l'année 2001

<b>Description</b>	<b>Saint-Romain</b>	<b>MRC Le Granit</b>	<b>Estrie</b>	<b>Québec</b>
Nombre total de ménages privés	270	8 705	119 920	2 978 115
% des ménages formés d'un couple (marié ou en union libre) avec enfants	33,3 %	32 %	27 %	28 %
% des ménages formés d'un couple (marié ou en union libre) sans enfants	35,2 %	31,8 %	29 %	27 %
% des ménages formés d'une seule personne	20,4 %	25,9 %	31 %	30 %
Nombre total de logements privés, occupés	270	8 700	119 920	2 978 110
% des logements possédés	87 %	74,8 %	61 %	58 %
% des logements construits avant 1991	90,7 %	85,3 %	86 %	88 %
Valeur moyenne des logements	67 050 \$	76 368 \$	94 140 \$	110 668 \$

Source : Statistiques Canada, Recensement 2001.

**Tableau 11**  
Indicateurs de la population active de Saint-Romain, de la MRC Le Granit, de l'Estrie et du Québec en 1996 et 2001

<b>Desc.</b>	<b>Saint-Romain</b>		<b>MRC Granit</b>		<b>Estrie</b>		<b>Québec</b>	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001
Taux d'activité	63,1 %	68,4 %	n.d.	66,2 %	62,0 %	64,5 %	62,3 %	64,2 %
Taux d'emploi	n.d.	64,1 %	n.d.	62,5 %	N.d.	60,1 %	N.d.	58,9 %
Taux de chômage	4,6 %	6,2 %	n.d.	5,5 %	9,9 %	6,9 %	11,8 %	8,2 %

Source : Statistiques Canada, Recensements 1996 et 2001.

**Tableau 12**  
**Statistiques sur la population active expérimentée, année 2001**

<b>Description</b>	<b>Saint-Romain</b>	<b>MRC Le Granit</b>	<b>Estrie</b>	<b>Québec</b>
<b>Industrie (%)</b>				
Agriculture et autres industries axées sur les ressources	21,8 %	11,6 %	6 %	4 %
Industries de la fabrication et de la construction	39,7 %	44,9 %	32 %	22 %
Commerce de gros et de détail	3,8 %	10,6 %	13 %	16 %
Finance et services immobiliers	2,6 %	2,3 %	3 %	5 %
Soins de santé et enseignement	10,3 %	12,5 %	18 %	17 %
Services commerciaux	10,3 %	6,4 %	11 %	17 %
Autres services	14,1 %	11,6 %	17 %	19 %
<b>Profession (%)</b>				
Gestion	6,4 %	6,3 %	8 %	9 %
Affaires, finance et administration	15,4 %	11,0 %	14 %	18 %
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	2,6 %	2,8 %	4 %	6 %
Secteur de la santé	3,8 %	4,3 %	6 %	6 %
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	2,6 %	5,4 %	8 %	8 %
Arts, culture, sports et loisirs	0	1,0 %	2 %	3 %
Ventes et services	9,0	15,1 %	21 %	23 %
Métiers, transport et machinerie	26,9 %	16,5 %	16 %	15 %
Professions propres au secteur primaire	21,8 %	11,2 %	5 %	3 %
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	10,3 %	26,3 %	15 %	9 %

Source : Compilation à partir des données de Statistiques Canada, Recensement 2001. Note : les totaux peuvent ne pas coïncider.

**Tableau 13**  
**Revenus et dépenses des familles et des ménages, comparatif Saint-Romain, MRC Le Granit, Estrie et Québec, année 2001**

<b>Description</b>	<b>Saint-Romain</b>	<b>MRC Le Granit</b>	<b>Estrie</b>	<b>Québec</b>
Revenu médian des familles comptant un couple	41 573 \$	45 485 \$	50 321 \$	54 938 \$
Revenu médian des familles monoparentales	44 261 \$	29 626 \$	30 113 \$	30 718 \$
Revenu médian des ménages comptant une personne	27 558 \$	18 118 \$	17 527 \$	19 465 \$
Revenu médian des ménages comptant deux personnes ou plus	42 117 \$	43 334 \$	47 180 \$	51 152 \$
Paiements mensuels bruts moyens pour les logements loués	298 \$	408 \$	468 \$	529 \$
Paiements mensuels bruts moyens pour les logements occupés par le propriétaire	491 \$	504 \$	604 \$	706 \$

Source : Statistiques Canada, Recensement 2001.

**Tableau 14**  
Caractéristiques du territoire en 2001, comparatif des municipalités de la MRC Le Granit,  
de la MRC Le Granit, de l'Estrie et du Québec

<b>Territoire</b>	<b>Toponymie</b>	<b>Superficie km<sup>2</sup></b>	<b>Densité km<sup>2</sup></b>
Québec	Province	1 357 743	5,3
Estrie	Région adm.	10 209	28
MRC Le Granit	MRC	2 734	8,0
Audet	Municipalité	136	5,4
Courcelles	Paroisse	91	10,9
Frontenac	Municipalité	223	6,7
Lac-Drolet	Municipalité	124	9,4
Lac-Mégantic	Ville	22	271
Lambton	Municipalité	108	14,1
Marston	Canton	73	8,6
Milan	Municipalité	127	2,5
Nantes	Municipalité	120	11,8
Notre-Dame-des-Bois	Municipalité	192	4,0
Piopolis	Municipalité	104	3,2
Saint-Augustin-de-Woburn	Paroisse	281	2,6
Saint-Ludger	Municipalité	128	9,4
Saint-Robert-Bellarmin	Municipalité	237	2,9
Saint-Romain	Municipalité	112	6,0
Saint-Sébastien	Municipalité	93	8,7
Sainte-Cécile-de-Whitton	Municipalité	146	6,0
Stornoway	Municipalité	181	3,3
Stratford	Canton	120	7,3
Val-Racine	Paroisse	117	1,0

Source : Statistiques Canada, Recensement 2001, Données – Chiffres de population et logements, Divisions de recensement

**Tableau 15**  
Les pourcentages de populations urbaine et rurale pour le Québec, la MRC Le Granit et la  
ville de Lac-Mégantic, en 2001

<b>Territoire</b>	<b>% population urbaine</b>	<b>% population rurale</b>
Québec	80,4 %	19,6 %
MRC Le Granit	21 %	79 %
Ville de Lac-Mégantic	77,7 %	22,3 %

Source : Statistiques Canada, Recensement 2001, Données – Chiffres de population et logements, urbain et rural

Note : les autres municipalités de la MRC sont à 100 % rurales

Tableau 16  
La scolarité des personnes de 20 à 64 ans à Saint-Romain, en 2001

<b>Plus haut niveau de scolarité atteint</b>	<b>Personnes âgées de 20 à 34 ans (70 personnes)</b>	<b>Personnes âgées de 35 à 44 ans (60 personnes)</b>	<b>Personnes âgées de 45 à 64 ans (145 personnes)</b>
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	34,6 %	21,7 %	62,2 %
Certificat d'études secondaires et/ou certaines études postsecondaires	11,5 %	26,1 %	13,5 %
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	15,4 %	21,7 %	8,1 %
Certificat ou diplôme d'études collégiales	19,2 %	26,1 %	5,4 %
Certificat, diplôme ou grade universitaire	15,4 %	0 %	10,8 %

Source : Statistiques Canada, Recensement 2001. Certains chiffres peuvent ne pas concorder.

Tableau 17  
La moyenne de scolarité des personnes de 20 à 64 ans à Saint-Romain, dans la MRC du Granit et au Québec toute population confondue, en 2001.

<b>Plus haut niveau de scolarité atteint</b>	<b>Saint-Romain 430 pers.</b>	<b>MRC du Granit 12 990 pers.</b>	<b>Québec 4 493 890 pers.</b>
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	43,02 %	40,53 %	22,6 %
Certificat d'études secondaires et/ou certaines études postsecondaires/ Certificat ou diplôme d'une école de métiers	30,23 %	38,4 %	41,8 %
Certificat ou diplôme d'études collégiales	15,12 %	11,8 %	18,13 %
Certificat, diplôme ou grade universitaire	9,3 %	9,3 %	20,8 %

Source : Statistiques Canada, Recensement 2001. Certains chiffres peuvent ne pas concorder.

Tableau 18  
La mobilité de la population de Saint-Romain 1 an et 5 ans auparavant, 2001

<b>Mobilité- Lieu de résidence un an auparavant</b>		<b>Mobilité- Lieu de résidence cinq ans auparavant.</b>	
Total de la population âgée d'un an et plus	670	Total de la population âgée de 5 ans et plus	640
Habitait à la même adresse 1 an auparavant	660	Habitait à la même adresse 5 ans auparavant	530
Habitait la même province ou le même territoire mais à une autre adresse 1 an auparavant	15	Habitait la même province ou le même territoire mais à une autre adresse 5 ans auparavant	110

Source : Statistiques Canada, Recensement 2001. Certains chiffres peuvent ne pas concorder.

Tableau 19  
Indice de développement<sup>6</sup> de 1996 des municipalités de la MRC du Granit

Municipalités	Indice de développement 1996
Audet	- 0,62
Courcelles	+ 2,68
Frontenac	+ 2,73
Lac-Drolet	+ 1,89
Lac-Mégantic	+ 1,40
Lambton	+ 0,60
Marston	+ 1,20
Milan	+ 1,24
Nantes	+ 3,28
Notre-Dame-des-Bois	- 2,67
Piopolis	- 2,98
Saint-Augustin-de-Woburn	+ 0,03
Saint-Ludger	- 3,20
Saint-Robert-Bellarmin	- 0,41
Saint-Romain	+ 0,94
Saint-Sébastien	+ 3,76
Sainte-Cécile-de-Whitton	+ 0,79
Stornoway	+ 1,28
Stratford	+ 0,77
Val-Racine	- 4,36

Source : Secrétariat à l'innovation rurale

Note : les indices de 1996 ne sont pas illustrés pour toutes les municipalités de la MRC, et ce pour fin de comparaison avec l'année 2001. Ce qui veut dire que ces chiffres peuvent être faussés.

<sup>6</sup> L'indice est composé des sept variables suivantes : le taux d'évolution de la population de la municipalité de 1991 à 1996, le taux de chômage, le rapport entre l'emploi et la population de 15 ans et plus, la proportion du revenu des ménages provenant de paiements de transfert, la proportion de la population à faible revenu, le revenu moyen des ménages et la proportion de la population de 15 ans et plus ayant une scolarité inférieure à une 9e année

# **ANNEXE B**

## **CARTES GÉOGRAPHIQUES ET ADMINISTRATIVES DE SAINT- ROMAIN**

## Annexe B - Cartes géographiques et administratives de Saint-Romain

Figure 1  
Territoire géographique de la municipalité de Saint-Romain

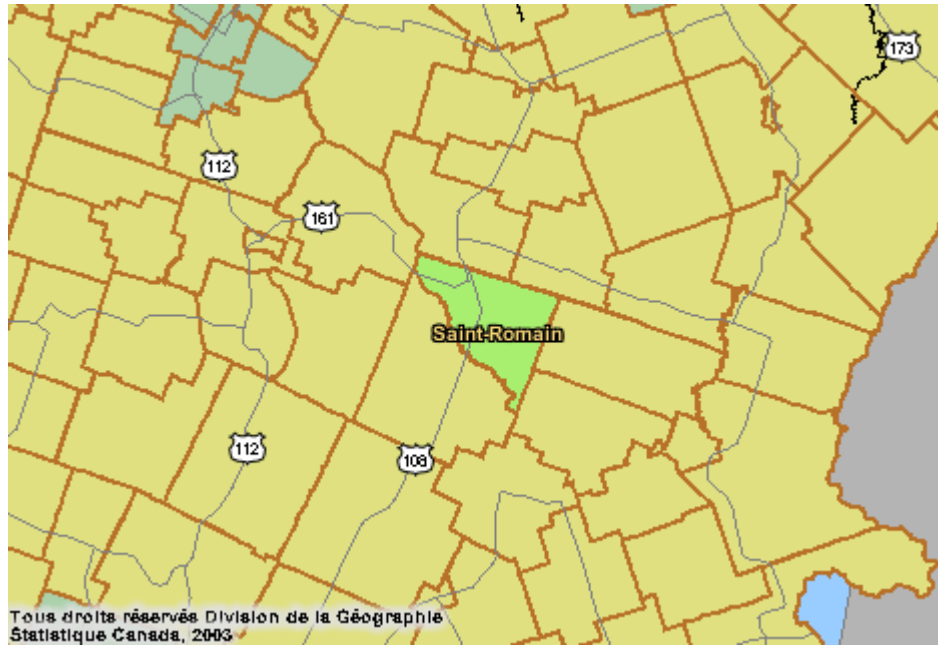


Figure 2  
Territoire administratif de la Commission scolaire des Hauts-Cantons

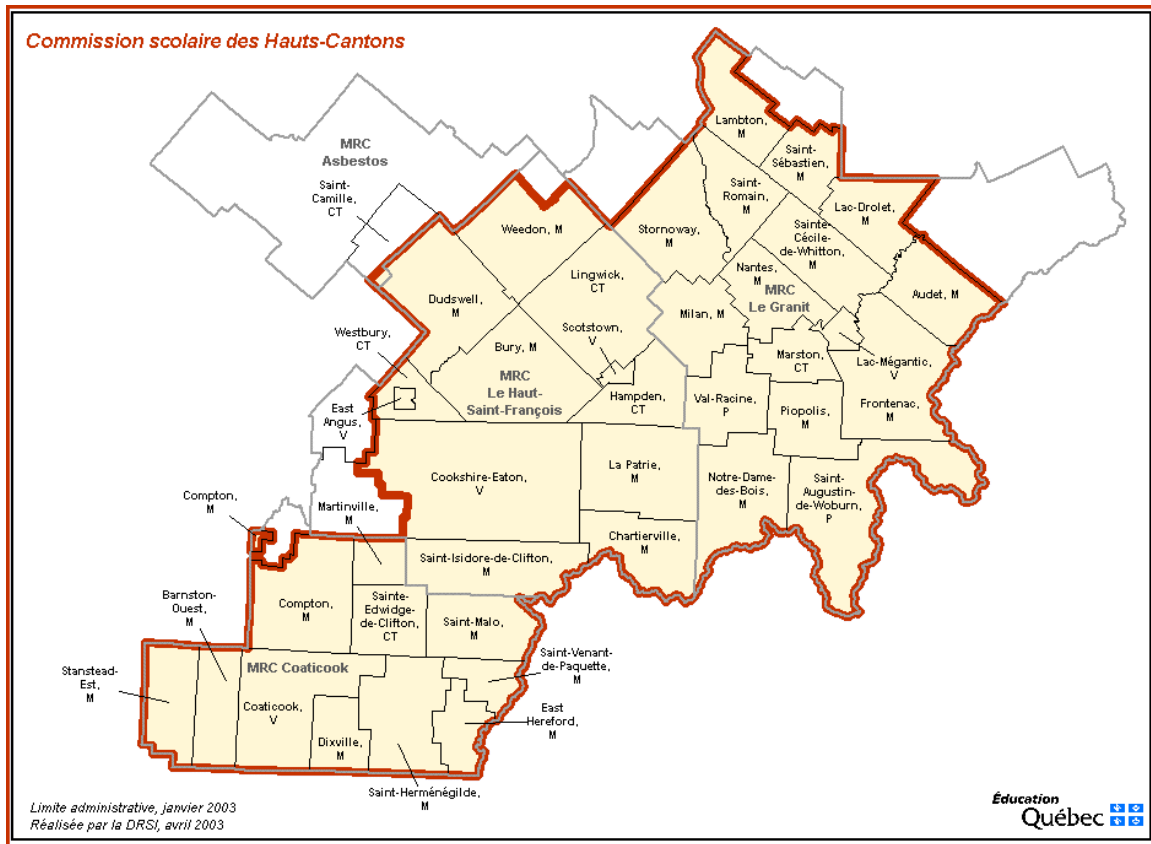
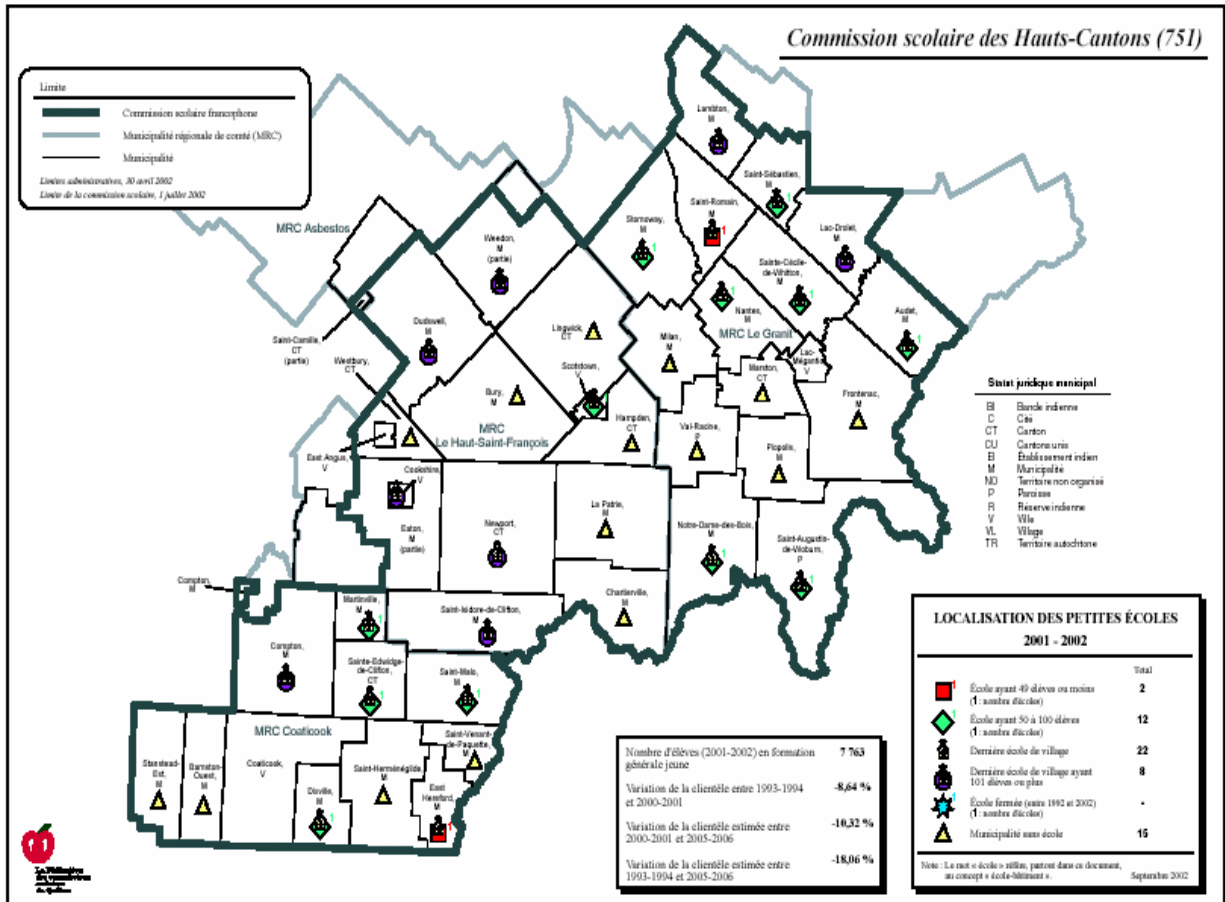


Figure 3  
Carte des fluctuations de la Commission Scolaire des Hauts-Cantons

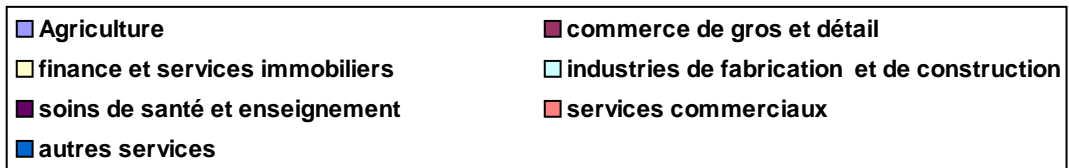
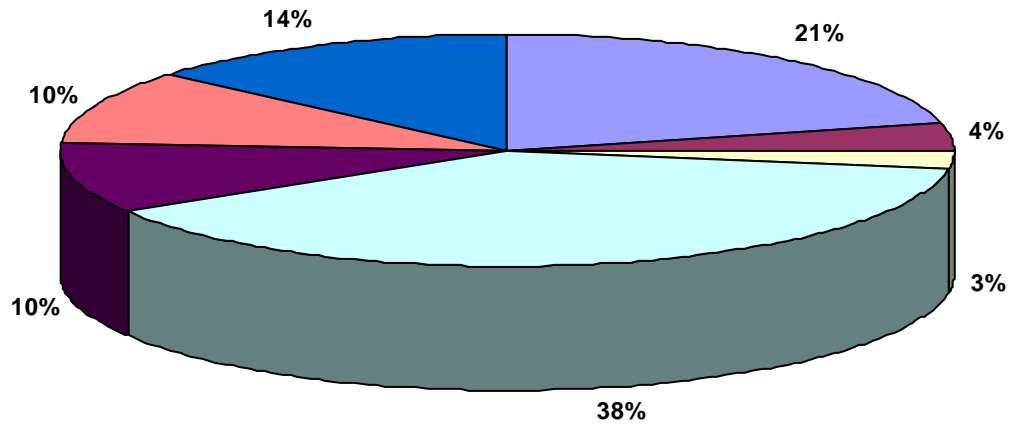


# **ANNEXE C**

## **GRAPHIQUE DE SAINT-ROMAIN**

## Annexe C : Graphiques de Saint-Romain

Graphique 1  
Industries en pourcentage Statistiques Canada 2001



# **ANNEXE D**

## **LES LISTES D'ENTREPRISES ET D'ORGANISMES**

## **Annexe D : Les listes d'entreprises et d'organismes**

### **Liste des entreprises de Saint-Romain**

#### **Manufactures :**

- A. Lapointe & fils Ltée, Scierie et tournage de bois, composantes de meubles, bois de dimensions.
- Confection Saint-Romain, Maillots de bain et autres.
- Fabrique Meubles R. Fortier, Fabrication meubles et armoires.
- Les Copeaux Bob Inc., Usine de copeaux de sapin, épinette, bois franc et tremble.
- Scierie Jean Breton, Scierie.
- Scierie Mobile Enr ., Scierie mobile
- Manufacture Lambton, Fabrication de marches d'escalier.

#### **Entreprises de services :**

- Camil Boulanger, menuisier
- Plomberie Alain Bellavance inc.
- Transport Asselin Itée
- Salon du Barbier
- Transport C. Mercier
- Jean-Charles Isabel, construction en menuiserie
- Entreprises R. Richard Inc.
- Salon de coiffure Perfecto
- Christian Baillargeon, Service professionnel de réparations et ventes d'appareils reconditionnés.
- Entrepreneur en finition intérieur
- Entrepreneur en maçonnerie
- Plombier, Jacques Roy
- Réparations et services St-François
- Transport Martin Proteau
- Caisse Populaire Saint-Romain
- Plombier, Marc Fournier
- Transport R. Lehoux inc.
- Soudure Camille Bernier
- Transport Breton et fils

#### **Commerces :**

- Cantine Sylvie Lessard inc.
- Bar El Dorado
- Alum. Idée SNC
- G. Fortier Mécanique Inc.
- Garage J.-L Bureau
- Auto Sport Restauration enr.
- Marché aux puces
- Productions Musi-son

**Commerces (suite) :**

- Agente d'assurances, Hélène Roy
- Restaurent O'Maryn
- Hôtel Motel du Grand Lac St-François
- Marché Baillargeon inc
- Restaurant au Verseau
- Roulottes St-François

**Entreprises agricoles :**

- Ferme Claude Boulanger enr.
- Ferme Deaubel inc
- Ferme Claude Isabel inc
- Ferme Minibel inc
- Benoît Laplante
- Ferme Fipierre
- Clément Boulanger, agriculteur et acériculteur
- Ferme du Cabouron inc.
- Ferme Roger Campeau
- Ferme Romain Isabel enr
- Ferme Montagnard enr.
- Fraisière Marcel Campeau
- Pisciculture du Lac St-François
- Production de Sapins de Noël
- Acériculteur, Gaston Fortier
- Acéricultrice, Hélène Roy
- Acériculteur, M. Campagne
- Pisciculture Mékantic inc.
- Acériculteur, Bertand Corriveau
- Acériculteur, Joseph Baillargeon
- Acériculteur, Jean-Luc Lapointe

# **ANNEXE E**

## **LA CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS DE SAINT-ROMAIN**

## Annexe E – La chronologie des événements de Saint-Romain

Tableau 20  
Chronologie des événements à Saint-Romain

Dates	Événements à Saint-Romain	École de Saint-Romain	Projet MFR
1995	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Présentation d'une vidéo des Caisses populaires Desjardins sur l'implication des municipalités dans le développement et</li> <li>➤ Brunch / discussion sur les priorités régionales de développement</li> </ul>		
1996	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Création d'un organisme autonome, le Comité de développement de Saint-Romain, et alliance avec la municipalité</li> <li>➤ Réalisation d'un profil / diagnostique de la communauté de Saint-Romain, en collaboration avec la SADEC (ancêtre du CLD)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Première menace de fermeture de l'école</li> <li>➤ Rencontre d'échange entre le Comité de dév. la municipalité et le conseil d'établissement.</li> <li>➤ Négociations entre la communauté de Saint-Romain et la CS pour le maintien de l'école; suite à l'échec des négociations, un 2<sup>e</sup> groupe, de la Caisse Pop. entame les négo. avec la CS. La municipalité décide de prendre en charge la conciergerie et le déneigement de la cours d'école</li> </ul>	
1997	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Planification stratégique au CLD, on identifie la formation comme un enjeu prioritaire</li> <li>➤ Démarrage du projet de Forêt habitée de Saint-Romain, avec l'inventaire de la forêt et de la faune (1<sup>re</sup> phase)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rencontre CLD (10 intervenants) pour identifier les pistes d'action pour le support à la relève agricole de la région (janv.)</li> <li>➤ 1<sup>re</sup> mission en France - CLD et quelques représentants agricoles de la région de Mégantic (M. Campeau et 2 jeunes de la relève) – total de 24 pers. Estrie et Bas-St-Laurent (mars)</li> <li>➤ Étude de faisabilité d'une MFR</li> <li>➤ Mobilisation des syndicats agricoles de la région (1 ou 2 leaders par syndicat de la région)</li> </ul>
1998	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise sur pied d'un Rallye maison</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Deuxième menace de fermeture de l'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2<sup>e</sup> mission en France – des rep. de la région (avril)</li> <li>➤ Fondation de la coopérative de solidarité (août)</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Négociations avec la CS de Beauce</li> <li>➤ Étude de faisabilité de la CSHC (nov.)</li> <li>➤ La CSHC accepte d'embarquer dans le projet (déc.)</li> <li>➤ Des stagiaires français au QC</li> </ul>
1999	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2<sup>e</sup> phase du projet de Forêt habitée</li> <li>➤ Dépôt d'un Plan d'aménagement multiressources</li> <li>➤ Les gens de Saint-Romain commencent à entendre parler que les dirigeants de la MFR cherchent un nouveau lieu pour s'établir dans la région</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 3<sup>e</sup> mission en France – MFR, CS, MEQ et parents (fév.)</li> <li>➤ La MFR débute avec 27 élèves, à Lambton (sept.)</li> </ul>
2000	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Démarches entre MFR, Comité de dév. , municipalité, conseil d'établissement et CS</li> <li>➤ La municipalité s'engage à défrayer des coûts de déplacement du garage du presbytère</li> <li>➤ Construction d'un motel industriel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Démarches entre MFR, Comité de dév. , municipalité, conseil d'établissement et CS</li> <li>➤ L'école finit par adopter la formation de classes multigrades et le « mariage » avec la MFR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Démarches entre MFR, Comité de dév. , municipalité, conseil d'établissement et CS</li> <li>➤ Campagne de financement</li> <li>➤ En sept. 2000, la MFR débute à Saint-Romain</li> </ul>